



LA LETTRE

B

LA REVUE DE FRANCE BOIS FORêt

n° 33 / printemps 2020

TOUS ENSEMBLE POUR LA FILIÈRE !

UNION SACRÉE AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE, PARIS 2020





TOUS ENSEMBLE POUR LA FILIÈRE !

Chers Collègues, chers Contributeurs, chers Amis,

La couverture de notre magazine d'information représente un moment fort d'avant confinement... Nous sommes au Salon international de l'agriculture ce 26 février, nous vivons un moment exceptionnel, nos yeux et nos oreilles vibrent à l'unisson avec les sonneurs de l'ONF en grande tenue, les passants applaudissent, les photos font déjà le tour de la toile et des réseaux sociaux, nous sommes tous rassemblés et partageons avec bonheur ces instants qui restent gravés en nos mémoires... L'espace Forêt-Bois du salon, qui attire chaque année 700 000 personnes, a mis en valeur l'Office avec ses collaboratrices et collaborateurs qui accompagnent si bien les visiteurs du jour dans leurs nombreuses questions sur la forêt ; le ministère de l'Agriculture en charge des forêts est tout proche, ainsi que notre espace France Bois Forêt ouvert et convivial, animé par chacun de nos membres et, en particulier, Fransylva et le CNPF... Comment ne pas partager aussi les explications des Compagnons du Devoir qui ont fait réaliser – dans le cadre d'un programme pédagogique – par des jeunes en formation une reconstitution d'une partie de la charpente de la nef de Notre-Dame de Paris (échelle 0.75) : le lien entre forêt, matériau et savoir-faire est constitué.

Quelques heures plus tard, avec désolation, nous apprenions la fermeture des portes du salon le plus populaire de France – plus tôt que prévu –, la pandémie commençait à nous rattraper tous... Ces moments d'« AVANT », nous ferons tout pour les revivre et partager avec vous notre passion commune que représentent la forêt et les multiples usages du matériau bois.

VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS POUR AVANCER ENSEMBLE.

À très vite.

Michel DRUILHE

Président de l'Interprofession nationale

► Sur l'écran, Philippe Gourmain, président du comité spécialisé chargé de la gestion durable des forêts et président des Experts forestiers de France.



► Espace du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation au Salon international de l'agriculture du 22 au 29 février 2020.

La Lettre B est le magazine d'information de la filière forêt-bois des programmes réalisés grâce aux financements de la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire dite « CVO ».

Notre lettre d'information est également adressée par message électronique auprès de 30 000 destinataires et téléchargeable sur notre site Internet franceboisforet.fr





2	Édito de Monsieur Michel Druilhe, président de l'Interprofession nationale France Bois Forêt	30	Le castor et le peuplier : vers une meilleure cohabitation
COMMUNICATION - PROMOTION TECHNIQUES			
4	<i>Laisse entrer la nature</i> Morceaux choisis et témoignages, première partie	32	JIF 2020 : plus de 1 000 événements s'invitent à la maison
8	<i>La Maison France 5</i> Le bois embellit et réchauffe les intérieurs	34	TRANSFORMATION ET USAGES DU BOIS
10	<i>Silence, ça pousse !</i> Les multiples usages de la ressource bois	38	<i>ambition-bois.fr</i> : une maîtrise d'ouvrage bien accompagnée
14	Retour en force de la filière au Salon international de l'agriculture (SIA)	38	Le parquet français affirme ses origines
17	Agenda des événements auxquels France Bois Forêt participera	40	Pôle emballage bois : action !
18	Le Commerce du bois : la force d'un réseau structuré	44	AILLEURS
20	La Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine adapte son calendrier	44	Guyane : terre de forêts et d'hommes
SYLVICULTURE ET AMONT FORESTIER			
22	Penser la desserte autrement	45	COMMUNICATION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
24	Transport de bois ronds : une cartographie nationale collaborative	45	Lettre du ministre Didier Guillaume à l'ensemble de la filière forêt-bois
28	Nématode du pin : vers une détection précoce	46	CVO
			Information : Contribution Interprofessionnelle Obligatoire (CVO) 2020



ÉDITEUR : FRANCE BOIS FORÊT - 120 AVENUE LEDRU-ROLLIN - 75011 PARIS - FRANCEBOISFORET.FR **SERVICE GESTION CVO :** 03 28 38 52 43
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : MICHEL DRUILHE - **ONT CONTRIBUÉ À CE NUMÉRO :** JEAN-EMMANUEL HERMÈS, JEAN LOEPER, HENRY DE REVEL, LAURE DELSOL, ERIKA VÉRON, PHILIPPE DUPUY-CROISSANCEIMAGE **RÉALISATION :** ÉDITIONS DES HALLES **RÉDACTION :** SOPHIE BOUILLARD
MAQUETTE : DAPHNÉ SAINT-ESPRIT **SECRÉTARIAT DE RÉDACTION :** DIDIER CHATELAIN **ADMINISTRATION :** 10 RUE DU PROGRÈS - 93100 MONTREUIL - D.CHATELAIN@EDITIONS-DES-HALLES.FR **PHOTOGRAPHIE ET IMPRESSION :** AUBIN IMPRIMEUR - CHEMIN DES DEUX-CROIX - CS70005 - 86240 LIGUGÉ - AUBIN IMPRIMEUR PARTICIPE À LA PRÉSÉRATION DE L'ENVIRONNEMENT ET A REÇU LE LABEL IMPRIM'VERT - LA LETTRE B EST IMPRIMÉE SUR PAPIER PEFC
TIRAGE : 24 000 EXEMPLAIRES - N° ISSN : 2267-4632 **DÉPÔT LÉGAL :** 2^e TRIMESTRE 2020 **EN COUVERTURE :** SONNEURS DE L'ONF EN GRANDE TENUE AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE À PARIS EN FÉVRIER 2020 - PHOTO : JEAN-EMMANUEL HERMÈS.

■ COMMUNICATION - PROMOTION TECHNIQUES



École La Ruche (Perthes-en-Gâtinais - 77)



Cette école maternelle a été pensée en lien avec le paysage.



Un jardin potager pédagogique est à la disposition des enfants.

Nature et santé (Saint-Maurice - 94)



Le bâtiment est situé en lisière du bois de Vincennes.

Nous remercions les personnes et les entreprises qui ont participé à ces reportages.
Un grand merci à Stéphane Thebaut, animateur de La Maison France 5, et ses équipes.

La série de programmes courts de France Télévisions **LAISSE ENTRER LA NATURE**, parrainée par France Bois Forêt, présente en 2 minutes pour chaque sujet les multiples usages du matériau bois à partir de notre ressource forestière.

Morceaux choisis et témoignages, première partie.



Imaginée comme des cabanes pour les enfants, elle mesure 70ml.



"La nature, pour moi, c'est indispensable."



Conçu en forme de "bras ouvert" qui protège la santé des Français.

Rendez-vous tous les jours à 20 h 40

sur **france•2** **france•3** **france•5**

en replay sur France TV et sur la chaîne  **YouTube** de France Bois Forêt

Nature et santé (suite)



Les bois intérieurs sont en chêne, châtaignier, hêtre ou sycomore.



"La nature, pour moi, c'est la terre."

Pêcherie traditionnelle (Pornic - 44)



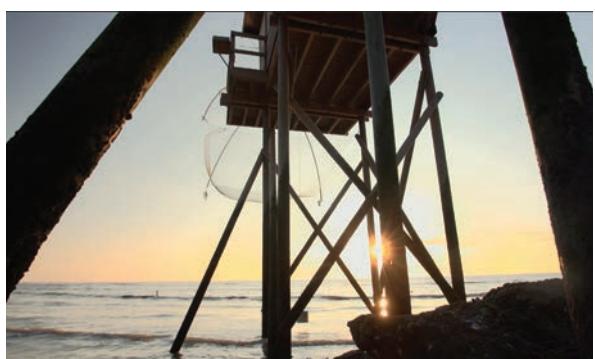
Avec 26 m², cette cabane est une extension du domicile face à la mer !



Située à flanc de falaise, elle est entourée de végétation.



Cabane et passerelle ont été réalisées en bois.



"La nature, pour moi, c'est une œuvre d'art éphémère."

Sur les antennes de France Télévisions depuis le mois de janvier 2020



Cabane sur la falaise (Eze - 06)



Atypique, la cabane a été construite à flanc de falaise.



La toiture est végétalisée, le bois (mélèze) se fond dans le décor.

La maison du lac de Grand Lieu



Habillé de palissades agricoles (mélèze), le bâtiment s'intègre au mieux à son environnement naturel.

Suite de notre série de programmes courts de France Télévisions **LAISSE ENTRER LA NATURE**, parrainée par France Bois Forêt, sur les multiples usages du matériau bois à partir de notre ressource forestière. Morceaux choisis et témoignages, deuxième partie.



Pour y accéder, il faut emprunter un sentier uniquement à pied.



"La nature, pour moi, c'est le bien-être."



Ce centre permet de découvrir la réserve naturelle du lac de Grand lieu.

Rendez-vous tous les jours à 20 h 40

sur **france•2** **france•3** **france•5**

en replay sur France TV et sur la chaîne  **YouTube** de France Bois Forêt

La maison du lac de Grand Lieu (suite)



Une exposition (scénographie en châtaignier) permet de sensibiliser à l'environnement.



"La nature, pour moi, c'est la paix." Passerelle en chêne.

Ferme pédagogique (Rieulay - 59)



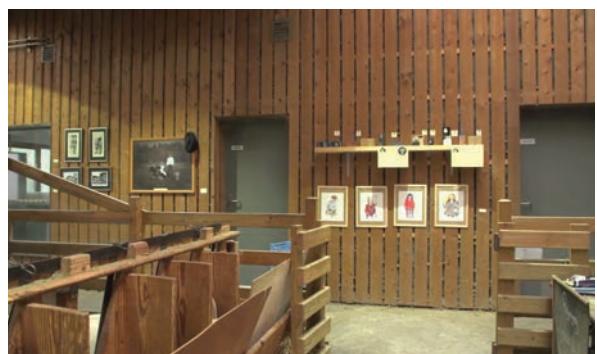
L'architecte a dessiné un bâtiment aux lignes minimalistes.



Un bâtiment en bois pour être cohérent avec la nature environnante.



La partie chèvrerie est à structure et charpente bois.



"La nature, pour moi, c'est spirituel."

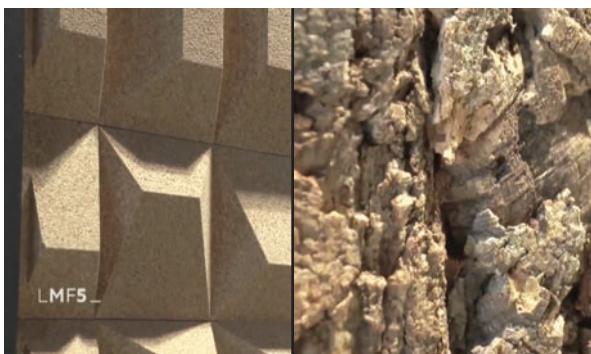
Sur les antennes de France Télévisions depuis le mois de janvier 2020

Le bois embellit et réchauffe les intérieurs

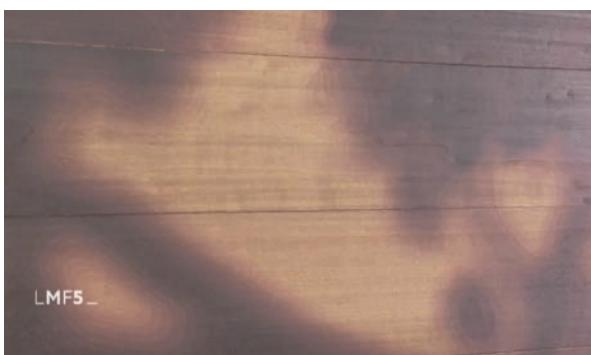
Le bois fait le mur



Le bois se plie en quatre pour habiller les murs de notre intérieur.



Matériau tendance, le liège recyclé (à g.) ou brut investit les murs.



L'impression sur bardages permet de générer de nouveaux effets.

Dans le cadre d'un partenariat avec France Bois Forêt, le bois français est mis à l'honneur toute l'année dans plusieurs reportages de l'émission *La Maison France 5*. À travers ces sujets, le matériau noble préféré des Français est présenté sous toutes ses formes comme ici avec "Le bois fait le mur" et "Insert bois foyers fermés".



Le bois permet toutes les combinaisons murales y compris en 3D.



Thermochauffé, le bois prend une autre allure avec caractère !



Chêne, Douglas, aulne, liège, sapin, le bois fait honneur aux forêts françaises.

Nous remercions les personnes et les entreprises qui ont participé à ce reportage : La Parqueterie Nouvelle, CarréSol, Centre-Bois-Massif, Parquet Chêne Massif. Un grand merci à Stéphane Thebaut, animateur de *La Maison France 5*, et ses équipes.

LA MAISON FRANCE 5 –

En replay sur france.tv/france-5/la-maison-france-5
et sur la chaîne  **YouTube** de France Bois Forêt

Insert à bois et foyers fermés



Le bois-énergie allie plaisir de la flamme et optimisation du chauffage.



L'insert à bois associe la chaleur par rayonnement et par convection.



Des équipements parmi les moins énergivores et les plus écologiques.



Pour certains appareils, la combustion est gérée électroniquement.



Le bois coûte deux fois moins cher que les énergies fossiles ou l'électricité.



Avec un appareil moderne, on atteint jusqu'à 80 % de rendement.

Nous remercions les personnes et les entreprises qui ont participé à ce reportage : Nuances de feu, Cheminées Toffin, Cheminées & Poêles de Marolles, Seguin, Tiplo, Osiris. Retrouvez *La Maison France 5* : tous les vendredis à 20 h 50 et le samedi à 11 h 15 sur France 5.

Les multiples usages de la ressource bois

Épisode 3 – Les ganivelles



E3.1

Châtaignier, chêne ou robinier sont les essences principales.



E3.3

Fendues, pointées, écorcées et reliées par un fil de fer galvanisé.



E3.5

Les ganivelles préservent la végétation et la biodiversité.

Découvrez en images le partenariat entre France Bois Forêt et Silence, ça pousse ! La saison 2, qui met en valeur les multiples usages du matériau bois, est à retrouver tous les vendredis à 22 h 20 sur France 5.

► L'épisode 3 présente les ganivelles du Morbihan (56), ces clôtures de bois typiques des plages atlantiques. Première diffusion en novembre 2019.



E3.2

Le "secret", c'est la fabrication de l'assemblage des ganivelles.



E3.4

Barrières naturelles, elles protègent le littoral et les paysages.



E3.6

Elles luttent contre l'érosion des dunes et séquestrent du carbone.

Nous remercions les personnes et les entreprises qui ont participé à ce reportage / épisode 3 : Les ganivelles (scierie Vallet Frères). Un grand merci à Stéphane Marie, rédacteur en chef de l'émission, et ses équipes.

En replay sur france.tv/france-5/silence-ca-pousse
et sur la chaîne  **YouTube** de France Bois Forêt

► L'épisode 4 part à la rencontre de Thierry Martenon, « sculpteur sur bois », dans le massif de la Chartreuse (73). Première diffusion en février 2020.

Épisode 4 – Sculpteur sur bois



Artisan sculpteur, Thierry Martenon a grandi dans cette forêt.



Arbre de récupération, cet arbre aurait pu finir en bois-énergie.



Choisis pour leur densité, certains arbres permettent le travail du détail.

SILENCE, *ça pousse!*



Les projets sont toujours dessinés avant de choisir la matière première.



Provenant du massif de la Chartreuse, cet épicéa sera un totem.



“Passer de l'artisanat à l'art est un des mystères de la Chartreuse.”

Nous remercions Thierry Martenon, artisan sculpteur, qui a participé à ce reportage / épisode 4: Sculpteur sur bois.
Silence, ça pousse ! : tous les vendredis à 22 h 20 et samedis à 10 h 15 sur France 5.

Les multiples usages de la ressource bois

Épisode 5 – Les Tavaillons



E5.1

Les grumes de châtaignier sont découpées en tranches.



E5.3

Le châtaignier a la propriété d'être fendu de façon "rectiligne".



E5.5

Deux clous réglementaires fixent les tavaillons.

► L'épisode 5 souligne l'intégration de travailleurs en difficulté qui perpétuent les secrets de fabrication des tuiles en bois : « les tavaillons » (dans l'Allier). Première diffusion en février 2020.



E5.2

La fabrication de tuiles bois prend un nouvel essor.



E5.4

La fabrication des tavaillons demande un savoir-faire exigeant.



E5.6

Le tavaillon est comme du bon vieux pain ! Le bois est noble !

Nous remercions les personnes et les entreprises qui ont participé à ce reportage / épisode 5 : Les tavaillons (Le tavaillon de l'Allier). Un grand merci à Stéphane Marie, rédacteur en chef de l'émission, et ses équipes.

En replay sur france.tv/france-5/silence-ca-pousse
et sur la chaîne  **YouTube** de France Bois Forêt

► L'épisode 6 suit la fabrication des « cagettes en bois » dans l'Ain. Première diffusion en avril 2020.

SILENCE, *ça pousse!*



Épisode 6 – Les cagettes en bois



E6.1

Les plants sont mis en terre tous les 7 mètres environ.



E6.3

L'élagage manuel permet à l'arbre de se développer au mieux.



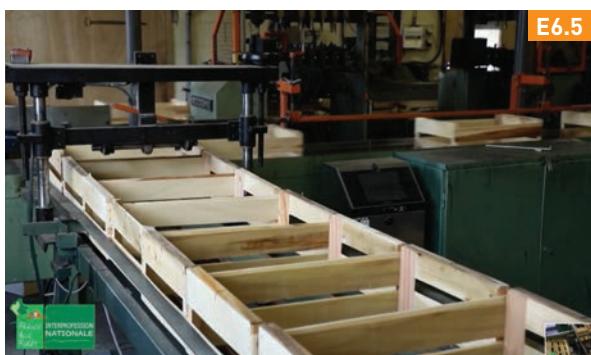
E6.2

Les peupleraies se trouvent à proximité des productions maraîchères.



E6.4

Un peuplier permet de fabriquer plus de 500 000 cagettes.



E6.5

Chaque fabricant produit environ 20 formats différents.



E6.6

L'emballage bois, géré de façon responsable, est écologique.

Nous remercions les personnes et les entreprises qui ont participé à ce reportage / épisode 6 : Les cagettes en bois (entreprise COMAS).
Silence, ça pousse ! : tous les vendredis à 22 h 20 et samedis à 10 h 15 sur France 5, et en replay sur france.tv/france-5/silence-ca-pousse

Retour en force de la filière au Salon international de l'agriculture

Pour cette édition 2020 du SIA, France Bois Forêt a constitué avec Fransylva, ses voisins du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et l'Office national des forêts (ONF) le plus grand pôle forestier depuis la création du salon. L'espace France Bois Forêt de 100 m² a accueilli les visiteurs, petits et grands, pour répondre aux questions qu'ils se posent sur la forêt et sur le bois : comment la forêt est-elle gérée ? Pourquoi utiliser du bois ? Quels sont les nouveaux usages du bois ? Quels sont les métiers de la filière ? Pour mettre en avant la ressource française, le stand France Bois Forêt a été construit entièrement en Douglas français. Il a en outre accueilli une reconstitution à l'échelle 0.75 d'une partie de la charpente de la nef de Notre-Dame de Paris, réalisée par les Compagnons du Devoir.



Montage de la charpente en un jour : félicitations aux Compagnons.



Mise en place du "petit potager" qui retient toujours l'attention.



22 FEVRIER > 1^{er} MARS 2020



Bois et Forêt à l'honneur dans le Hall 4 !



J-1 : tout est fin prêt pour accueillir la foule.



Des représentants de toute la filière se sont mobilisés pour expliquer aux visiteurs le potentiel de la forêt et du bois pour la société.



Des représentants de l'ensemble de la filière se sont mobilisés à tour de rôle pour expliquer aux visiteurs le potentiel de la forêt et les multiples usages du bois.



Animation 3D avec le concours de Fransylva.



Quiz sur la filière forêt-bois sur tablette à disposition du public.



Nouveauté sur le stand : le présentoir des métiers de la forêt et du bois.



Pour quelques visiteurs, le stand est aussi un havre de repos mérité !



La charpente devient alors un banc confortable !



Dès le plus jeune âge, le bois et la nature éveillent la curiosité !

Le mercredi 26 février, l'événement filière a réuni tous ses professionnels et leurs invités venus en nombre depuis l'ensemble des régions françaises : l'occasion de fêter tous ensemble ce retour en force de la filière forêt-bois au Salon international de l'agriculture.



Discours d'accueil par Antoine d'Amécourt, président de Fransylva.

Retrouvez aussi en vidéo la présence de la filière au SIA 2020 sur la chaîne [YouTube](#) de France Bois Forêt.



En ouverture de l'événement, le son du cor a retenti avec panache !



Émotion assurée pour les visiteurs, mais aussi pour les sonneurs !



Les honneurs à la filière par les sonneurs de l'ONF : grandiose !



Fort du succès, le temps musical s'est prolongé avant le pot de l'amitié.



Rendez-vous est donné à l'ensemble de la filière pour 2021 !

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes et les entreprises qui ont participé à l'animation du stand France Bois Forêt et à son montage, en particulier, les Compagnons du Devoir, les élèves et leurs formateurs, et la société DesignbyFredGreneron.

Agenda des événements auxquels France Bois Forêt participera



17 > 18 OCTOBRE 2020

FESTIVAL DE LA FORÊT ET DU BOIS

Montlouis-sur-Loire



23 > 26 NOVEMBRE 2020

ALL4PACK EMBALLAGE PARIS

Paris Nord Villepinte



24 > 26 NOVEMBRE 2020

SALON DES MAIRES ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES PARIS

Paris - Porte de Versailles



3 > 5 FÉVRIER 2021

NOUVELLE DATE

CARREFOUR INTERNATIONAL DU BOIS

Nantes



27 FÉVRIER > 7 MARS 2021

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE

Paris Porte de Versailles



21 mars

Journée internationale des forêts



21 MARS 2021

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS

16 > 18 JUIN 2021

NOUVELLE DATE

FOREXPO

Mimizan



15 > 17 JUILLET 2021

NOUVELLE DATE

FORUM INTERNATIONAL BOIS CONSTRUCTION

Paris Grand Palais Éphémère



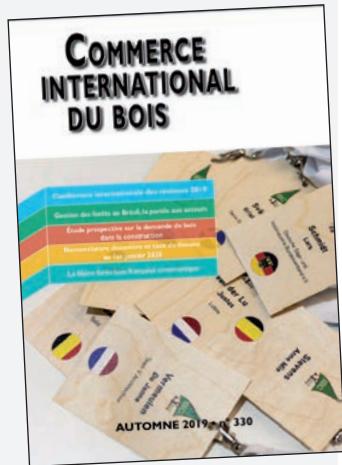
15 > 19 NOVEMBRE 2021

BATIMAT

Paris Nord Villepinte

Ces dates seront maintenues sous condition d'évolution de la crise sanitaire liée au Covid-19.

Le Commerce du bois : la force d'un réseau structuré



▲ LCB publie cette revue trimestrielle consacrée à l'actualité des marchés internationaux. Elle est disponible par abonnement et s'accompagne de 40 newsletters. Les membres de FBF bénéficient de la découverte gratuite de cette parution et d'une réduction de 50 % sur l'abonnement.

Pour en savoir plus :

- lecommercedubois.org
- expertrelaisbois.fr
- franceboisforet.fr



Stock de bois résineux.

Photo : LCB

Le Commerce du bois (LCB) est une association de professionnels français, spécialisés dans la distribution des produits en bois avec, pour principal marché, le secteur de la construction. Au menu, la revue de ses principales actions.

Vingt printemps cette année ! L'association Le Commerce du bois (LCB) est née en 2000, de la fusion de plusieurs fédérations et associations représentatives des importateurs, des agents et des négociants bois. « Les importateurs, détaille Arnaud Hétroit, directeur de LCB, sont des entreprises basées, en général, à proximité des grands ports, avec, pour clients, des industriels et des négociants. Les agents sont des mandataires pour le compte d'entreprises essentiellement européennes et qui proposent une offre large de produits : sciages, panneaux, bois d'ingénierie... Les négociants sont

des spécialistes de la distribution des produits en bois, il peut s'agir d'indépendants ou de groupes intégrés. » Il convient d'ajouter une dernière catégorie : les raboteurs industriels – fabricants de bardage et de platelage –, dont l'activité est intimement liée à l'importation de bois du Nord. C'est d'ailleurs cette catégorie de membres qui est contributrice à la CVO, d'où la présence de LCB à France Bois Forêt (FBF).

Charte environnementale

L'objectif de ce regroupement est toujours d'actualité : « Créer un grand mouvement

représentatif des entreprises françaises du commerce national et international des bois, promouvoir les achats et la vente de bois issus de forêts gérées durablement, établir des contacts entre nos membres et représenter la profession. » Au nombre des actions, on peut citer la signature par tous les membres d'une charte de l'achat et de la vente responsables des bois. Les professionnels s'engagent ainsi à respecter la réglementation et à faire la promotion des bois certifiés. LCB dispose, depuis 2015, d'un agrément en tant qu'organisation de contrôle du règlement bois de l'Union européenne (RBUE)¹. « *À ce titre, nous proposons un accompagnement des metteurs en marchés permettant à ces derniers de se conformer aux obligations réglementaires.* »

Autres actions ou dispositifs significatifs : le label Expert Relais Bois (voir encadré ci-contre), le suivi des marchés internationaux (dans le cadre de l'observatoire économique de FBF), le développement d'un vaste réseau de partenaires (scieurs, fabricants de panneaux, logisticiens, ports, SNCF), ou encore des actions de formation pour accompagner la montée en compétence des vendeurs chez les négociants, et des modules e-learning, allant de la connaissance générale du matériau aux arguments de vente par produits et typologies de travaux (agencement, structure, aménagement extérieur...).

Des actions en synergie avec France Bois Forêt

« *Nous intervenons dans de nombreux domaines et avons donc mis en place plusieurs commissions : bois résineux, tropicaux, panneaux, etc.* », souligne Arnaud Hétroit. Sur la base d'informations statistiques, les membres de ces groupes de travail s'intéressent notamment à l'évolution des marchés et aux grandes tendances. « *Chaque mois,*

nous suivons les données d'importation des bois résineux, bois tropicaux et panneaux. Nous réalisons également des dossiers suite à notre participation à des conférences internationales. » La mission de recueillir les données marché et d'apporter une vision prospective a été confiée à Alessandra Negrini. « *Ce renforcement de notre expertise va nous permettre de couvrir un spectre d'observation plus large, en y intégrant également les produits d'ingénierie, comme les produits collés. Un travail essentiel dans le cadre de l'observatoire économique de France Bois Forêt et qui continuera à être mené en lien avec les douanes et nos partenaires habituels français et étrangers* », précise Arnaud Hétroit.

Là n'est pas la seule synergie avec la filière forêt-bois : « *Nos adhérents industriels raboteurs étant assujettis à la CVO, nous menons également des actions ciblées soutenues financièrement par FBF.* » Pour exemples : la rédaction d'un guide sur la réalisation des terrasses bois, la rédaction (en cours) de Fiches de données environnementales et sanitaires (FDES) sur les bardages résineux, des opérations de promotion des bardages bois de qualité, ou encore une campagne d'essais sur la réaction au feu des bardages bois sur supports bois.

« *Nous sommes également actifs au niveau des actions de communication portées par France Bois Forêt. Jean-Louis Camici, président de LCB, préside le Comité de développement communication de FBF. Les actions de promotion menées par ce comité visent de nombreux secteurs stratégiques, parmi lesquels celui de la construction ou celui de l'emballage. Elles intègrent également les notions de récolte et de gestion durable, ce qui permet de faire le lien entre la forêt et les divers usages du matériau bois.* » ◆

¹ Ce règlement vise à lutter contre le commerce du bois récolté illégalement et de produits dérivés au sein de l'Union européenne.

Label Expert Relais Bois (ERB)

Dans sa politique de promotion du matériau bois et de la distribution spécialisée, l'association LCB s'appuie sur un réseau national de 300 points de vente, regroupés sous le label Expert Relais Bois (expertrelaisbois.fr).

Ces négociés ont en commun des engagements de qualité en matière d'offre de produits, de solutions constructives, de politique de services et conseils aux clients, précisés dans la charte d'engagement ERB.

La Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine adapte son calendrier

Afin de prendre en compte la crise sanitaire actuelle et les incertitudes qui en découlent, l'Interprofession

nationale France Bois Forêt, en concertation avec le comité exécutif de la Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine, a décidé de reporter la date limite de réception des demandes de financement fixée initialement le 30 avril 2020 minuit au 30 octobre 2020 minuit...



Photo : Bernard Lechevalier

... Par conséquent, le nouveau calendrier de la fondation est le suivant :

- **Du 01.02.2020 au 30.10.2020 minuit :** dépôt des demandes de financement pour les projets de restauration.
- **Du 01.11.2020 au 30.11.2020 :** examen des programmes et projets.
- **Du 01.12.2020 au 15.01.2021 :** présélection des programmes et transmission des avis du jury au comité exécutif.
- **Du 16.01.2021 au 15.02.2021 :** analyse par le comité exécutif et identification des programmes retenus.
- **Du 16.02.2021 au 28.02.2021 :** validation des lauréats et attributions des financements.
- **Du 01.03.2021 au 31.03.2021 :** convention et premiers acomptes de financement.

L'équipe de la Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine mettra tout en œuvre pour mener à bien ses différentes missions et participer ainsi à la préservation de notre patrimoine et à la valorisation de la ressource forestière française.

La Fondation France Bois Forêt pour notre Patrimoine créée sous l'égide de la Fondation de France le 27 novembre 2019 a pour objet d'aider à la restauration du patrimoine bâti accessible au public et présentant un intérêt historique, artistique ou architectural à sauvegarder, mettant en valeur un matériau bois issu de forêts françaises certifiées « gestion durable ».



Pour en savoir plus :

- franceboisforet.fr
- atrium-patrimoine.com



POUR MOI, C'EST
LE BOIS

Posée au cœur du jardin des vignes du village girondin de Tayac, cette halle de 116 m² évoque le passage du sacré au profane par ses portiques en voûte d'ogive et son parvis ouvert sur l'église romane qui lui fait face. La simplicité et l'épure signent une approche architecturale au plus près de la nature environnante. Le douglas de Nouvelle-Aquitaine, purgé de son aubier, côtoie un ensemble de matériaux naturels 100 % renouvelables.
Maître d'ouvrage : Commune de Tayac. Maître d'œuvre : DM-Architectes De Marco. Entreprise bois : Arbre Construction.

Hier comme aujourd'hui, le bois de France est au service du patrimoine.

La couverture, constituée de plus de 9.500 bardes en bois massif doublés d'un voligeage intérieur, le contreventement longitudinal passé dans le plan de toiture, tout comme les portiques en lamellé-collé façonnent un ouvrage modeste et émouvant, inscrit dans une économie de terroir.

Ce projet a reçu la Mention « Aménagement extérieur » du Prix National de la Construction Bois 2019.

croissanceimage © DM-Architectes

En partenariat avec

LA
MAISON
FRANCE
5-

SILENCE,
ça pousse!



France Bois Forêt - CAP 120 - 120 avenue Ledru-Rollin - 75011 Paris

L'interprofession nationale de la filière Forêt-Bois a été créée en 2004, sous l'égide du ministère de l'Agriculture en charge des Forêts. Nous participons activement aux actions collectives de promotion technique et de valorisation de la forêt française au travers des multiples usages du matériau bois financées grâce à la Contribution Interprofessionnelle Obligatoire dite "CVO". *LA CERTIFICATION PEFC EST MEMBRE PARTENAIRE DE L'INTERPROFESSION NATIONALE. NOUS ŒUVRONS POUR LA GESTION DURABLE DES FORÊTS FRANÇAISES.



franceboisforêt.fr

Penser la desserte autrement

Livret à l'usage des élus, modules de formation, aide à la rédaction des documents de planification et d'urbanisme (PLU), accessibilité des routes en forêt domaniale : focus sur les quatre actions phares menées par l'Urcofor Normandie¹, dans le cadre de la mise en place du *Livre blanc : penser la desserte autrement*. Un programme national financé par France Bois Forêt et alimenté par ses déclinaisons régionales.

- ▼ La voirie forestière : un élément majeur de l'aménagement des territoires normands.

Téléchargez
la brochure en scannant
ce flashcode :



Pour en savoir plus :
 • fncofor.fr/normandie
 • franceboisforet.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 19IR967
 Budget FBF : 75k€



Photo : Urcofor Normandie

Accompagner les élus face aux problématiques techniques et réglementaires de gestion de la voirie forestière, c'est l'objectif de ce programme national. Financé par France Bois Forêt et porté par la Fédération nationale des communes forestières (FNCOFOR) et son réseau d'Unions régionales (Urcofor), ce projet s'est traduit par la réalisation d'un guide² juridique sur la desserte forestière et les voiries, enrichi par des actions régionales comme celles portées en Normandie.

Accompagner les élus

« Le contexte forestier normand est particulier : de grands massifs publics traversés de routes forestières gérées par l'ONF et des forêts privées (voir encadré). La plupart de ces "voiries" répondent à différents usages : économique – exploitation des bois ; sociétal – un poumon vert ; environnemental – circulation réglementée pour préserver les sols. Les élus doivent donc veiller à cet équilibre », explique en préambule Laure Ferrier, directrice de l'Urcofor Normandie. En outre, s'ils n'ont pas forcément de

formation forestière, ils ont, en revanche, des responsabilités et devoirs en termes d'accessibilité. « D'où l'importance de les accueillir, afin de les faire monter en compétence en leur fournissant les bons outils. »

C'est tout le sens de la première action de l'Urcofor Normandie, à savoir la publication de la brochure *La voirie forestière* (voir encadré page suivante). Au sommaire : les enjeux de la voirie en forêt, les différents statuts juridiques des voies, les obligations des élus en termes d'entretien, la gestion de l'ouverture à la circulation, la prévention des dégâts potentiels.

Formation pratique

Dans la continuité de ces travaux a été créé un premier module de formation – « Les droits et devoirs du propriétaire en matière de voirie forestière » – afin d'aborder, à travers des exemples concrets et des retours d'expériences, les thématiques de la brochure. Elle a été dispensée une première fois sur le territoire de la métropole de Rouen. « Les élus ont pu appréhender les

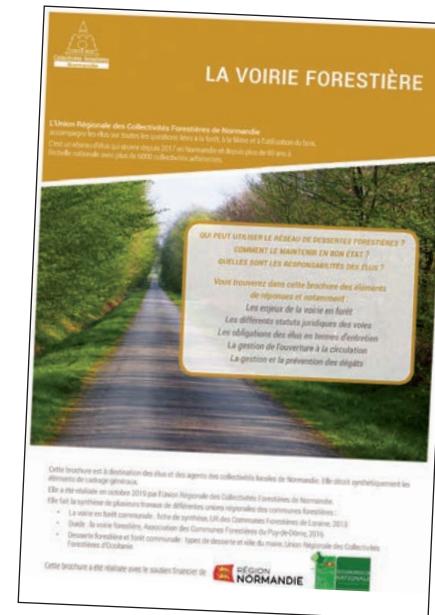
¹ Union régionale des collectivités forestières de Normandie

² Guide des droits et obligations des élus dans un contexte de mobilisation accrue de la ressource en bois

différentes voiries pour la récolte des bois, les divers statuts des voies et chemins et ce qu'ils impliquent, mais aussi les responsabilités des intervenants en forêt et des gestionnaires de voiries. » D'autres sessions et thématiques sont prévues au calendrier 2020. Troisième action : l'accompagnement, courant 2019, de collectivités (communauté de communes Caux Vallée de Seine, Métropole Rouen Normandie...), afin « qu'elles prennent en compte l'accessibilité des massifs forestiers et l'intègrent aux documents d'urbanisme (PLU). Il s'agissait de les aider à comprendre leur forêt, à connaître le type d'engins, de leur fournir éventuellement des cartes. Nous leur faisons des préconisations, les alertons sur des points noirs d'accessibilité à certains massifs forestiers ». ◆

L'Urcofor Normandie, un rôle de médiateur
 Dernière action, l'accessibilité des routes forestières des massifs domaniaux est un cas particulier en Normandie. Ces voies sont du domaine privé de l'Etat, mais, faute de moyens pour les entretenir, l'ONF préconise d'en interdire la circulation. Le problème ? Ces routes, certes dédiées à l'exploitation des bois, sont aussi devenues des axes de circulation pour les habitants des communes enclavées. Les élus voudraient éviter cette fermeture qui pénaliserait leurs administrés et poserait problème en termes d'accès pour les véhicules de secours (pompiers, Samu...). L'Urcofor Normandie joue, ici, un rôle de médiateur. « Nous sommes en train d'élaborer une convention pour répartir les responsabilités – technique, juridique, de sécurité, etc. – entre l'ONF et les collectivités concernées, mais en laissant l'Etat propriétaire de ces voiries. Il s'agit de trouver des compromis pour que la multifonctionnalité de ces voiries demeure, l'idée étant une répartition équitable des frais d'entretien », explique Laure Ferrier. À ce jour, les termes de la convention ne sont pas arrêtés. ◆

Photo : Urcofor Normandie



Doc. : Urcofor Normandie

▲ La gestion de la circulation sur les voies forestières : un des thèmes du programme.

◀ Brochure *La voirie forestière*, publiée par l'Urcofor Normandie.

La forêt normande en quelques chiffres :

- 14 % du territoire, soit 417 000 ha
- 85 % de feuillus, 15 % de résineux
- Environ ¼ de forêts publiques :
 - 19 % appartenant à l'Etat
 - 2 % aux collectivités
- ¾ de forêts privées, soit 90 000 propriétaires : surface moyenne de 3,2 ha/propriétaires privés
- 22 500 emplois et 3 420 entreprises

Transport de bois ronds : une cartographie nationale collaborative



Photo : IGN

- NaviForest : un service en ligne qui permet de visualiser, de créer, de modifier des informations et données spécifiques au transport du bois.

Créer un standard national de données « dessertes forestières » en vue d'une cartographie numérique du transport de bois ronds à l'échelle nationale. C'était la phase 1 de ce projet, débuté en 2018 et cofinancé par France Bois Forêt. Objectif atteint avec, en parallèle, la mise à disposition d'un outil collaboratif : NaviForest.

La première tranche du programme de cartographie numérique pour le transport de bois ronds est achevée. Le principal livrable est désormais disponible sous forme d'un outil collaboratif en ligne, développé par l'IGN¹, avec l'aide des organisations professionnelles membres de France Bois Forêt (FBF). « Nommé "NaviForest"², cet outil permet de mutualiser les informations sur la desserte pour le transport de bois », indique Christophe Ginet, chef de projet à l'Institut technologique FCBA³. Avec son homologue de l'IGN, Thierry Saffroy, ils étaient en charge de la mise en œuvre de ce programme qui a bénéficié de financements par

France Bois Forêt en 2018 et en 2019. Concrètement, il s'agissait de « s'appuyer sur un modèle de données partagé afin d'homogénéiser les pratiques lors de la numérisation de données liées à la desserte routière et forestière pour le transport du bois », ajoute-t-il. En effet, certaines régions travaillaient déjà sur la desserte forestière, mais il n'existe pas d'harmonisation entre elles : leurs bases, dites « en silo », ne sont pas interopérables. Afin de surmonter cet inconvénient, « le cadre défini pour ce nouveau standard est structurant pour les nouvelles numérisations et leur aggrégation dans une base de données nationale », précise Christophe Ginet.

Pour en savoir plus :

- ign.fr
- fcba.fr
- copacel.fr
- codifab.fr
- agriculture.gouv.fr
- franceboisforet.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 19RD969
Budget FBF : 32 k€

¹ Institut national de l'information géographique et forestière

² navibois.ign.fr

³ Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement

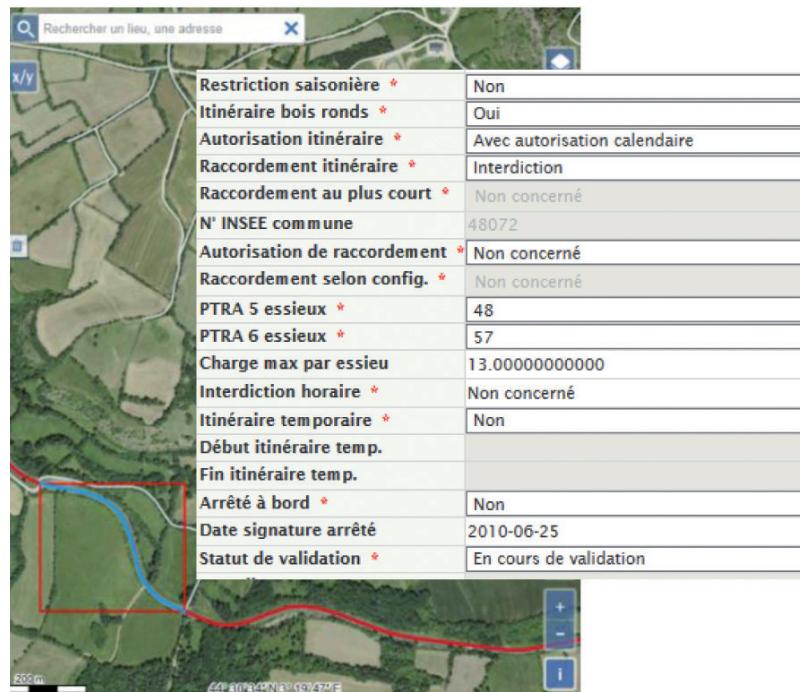
Un standard national

La phase 1 du projet a consisté notamment à faire l'inventaire des données existantes concernant les dessertes forestières (c'est-à-dire intramassif) et à analyser les structures de ces dernières. Créer ce standard national devait permettre de qualifier la desserte dédiée au transport de bois, aussi bien routière (routes principales et publiques) que forestière : « *Plusieurs ateliers ont été menés avec les professionnels de la filière pour construire et valider une première version de standard, sous l'égide du CNIG⁴, porteur des démarches de standardisation des données géographiques au niveau national* », détaille Christophe Ginet. Standard qui devait être, en outre, compatible avec le Covadis (son équivalent pour le transport exceptionnel). « *Amené à évoluer encore, ce standard national offre un premier consensus pour décrire la desserte à la fois au niveau de ses tronçons (linéaires) et de ses ponctuels, comme les points de contrainte (virages serrés, ponts...) ou les équipements (aires de retournement, barrières...).* » Entre autres informations : le gestionnaire, le type de revêtement, l'accessibilité selon la météorologie et le type de camion, la praticabilité... De même, est intégrée la réglementation bois ronds : les itinéraires de circulation d'un ensemble routier de 48 tonnes à 5 essieux et d'un 57 tonnes à 6 essieux, tels que définis dans les arrêtés préfectoraux.

Un outil collaboratif de référence

En parallèle, une numérisation des itinéraires bois ronds mentionnés dans les arrêtés préfectoraux a été réalisée sur l'ensemble du territoire métropolitain et sur la base de la BDTOPO® (base de données topographiques de l'IGN). Des itinéraires qui sont déjà visualisables sur l'outil collaboratif NaviForest, et peuvent être enrichis et actualisés au fur et à mesure de l'évolution de la réglementation.

⁴ Conseil national de l'information géographique (CNIG)



▲ Numérisation des itinéraires bois ronds.



▲ La phase 2 du projet prévoit un outil mobile, capable de fonctionner en mode déconnecté.

SYLVICULTURE ET AMONT FORESTIER

► Interface cartographique de NaviForest.

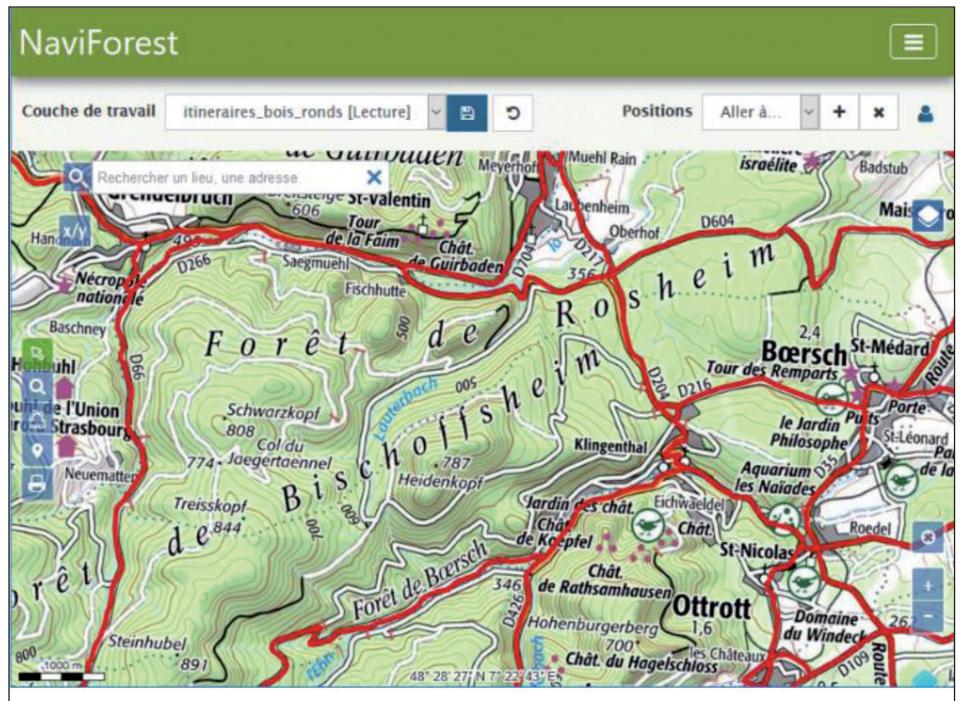


Photo : IGN

« Tel un géoportail des routes pour le transport de bois », NaviForest s'adresse à deux types d'utilisateurs : les professionnels de la filière souhaitant consulter les itinéraires autorisés par la réglementation ou saisir de la desserte forestière intramassif ; et les instructeurs départementaux des Directions départementales des territoires et de la mer (DDTM) qui peuvent valider la conformité de la cartographie numérisée en fonction des arrêtés préfectoraux, puis la mettre à jour en cas de révision de ces derniers. « Il importe que ce soit un outil de référence en matière de transport de bois », insiste Christophe Ginet.

Si l'outil dispose de fonctionnalités permettant la saisie de données « desserte forestière », aucune base préexistante n'a été intégrée à ce stade. Un important travail reste encore à faire « pour trouver la bonne articulation avec les bases existantes volontaires, dans une démarche gagnant/gagnant : c'est un des objectifs de la phase 2 », précise notre interlocuteur. D'ores et déjà, les professionnels de la filière peuvent s'en

emparer et avoir ainsi une vision des interconnexions des itinéraires bois ronds entre les régions ou départements voisins. « Cette cartographie nationale contribue à mettre en évidence les incohérences, par exemple, une discontinuité d'itinéraire en raison d'une limite administrative. Il faut voir NaviForest comme un lien entre les régions. L'idée est de travailler en synergie. » D'ailleurs, sont déjà disponibles sur navibois.ign.fr, un manuel utilisateur et des tutoriels sous forme d'une vingtaine de vidéos d'environ 2 minutes chacune, illustrant chaque fonction de l'outil.

Cohérence topologique des données

La deuxième partie du projet permettra principalement d'enrichir la base en dessertes forestières, à la fois linéaires et ponctuelles, pour décrire la desserte en forêt. « Nous avons proposé de récupérer une base existante dans une région volontaire et de mettre en place avec elle tout le mécanisme, ce qui demande du temps », précise Christophe Ginet. Quant aux régions dépourvues d'inventaire, la donnée

devra être créée, et « cela passera par des projets régionaux avec les professionnels ». Du pain sur la planche en perspective, car si certaines bases existent, numérisées depuis quelques années, peu sont mises à jour, et certaines sont même obsolètes. « Une actualisation s'impose donc quand les données sont anciennes. Et quand il n'y a rien, il va falloir les créer en respectant le standard défini afin que la base de données nationale s'enrichisse au gré des apports. » Autre travail en prévision : assurer une bonne cohérence topologique des données, et avec les référentiels de l'IGN. À noter : 95 % des dessertes forestières ont été numérisées dans cette base, mais ne sont pas renseignées (revêtement, accessibilité...). « Donc tout ceci est à caractériser. D'où l'importance de désigner un administrateur pour garantir cette cohérence. »

Vers une application mobile

La phase 2, qui démarrera prochainement, prévoit de développer un outil mobile (applications sur smartphone ou tablette) capable de fonctionner en mode déconnecté, le réseau pouvant être capricieux en forêt. Son utilisateur doit pouvoir consulter les données, se géolocaliser grâce au GPS du téléphone et opérer des saisies simples directement sur le terrain. Ainsi, la base nationale est alimentée avec les remontées d'informations émanant des différents professionnels, tout en leur permettant de se servir de cette même base. « Notre volonté n'est pas de court-circuiter les dynamiques régionales. Ces dernières doivent garder leur leadership car ce sont elles qui sont en contact avec le terrain au niveau local. »

Il sera également possible d'accéder aux données en mode flux. Traduction : les entreprises, déjà dotées d'un outil cartographique en interne, pourront accéder aux informations « desserte » sans avoir à les télécharger en local, simplement en interrogeant le portail et en les affichant dans leur outil d'entreprise. L'intérêt ? Une donnée actualisée en permanence. ◆

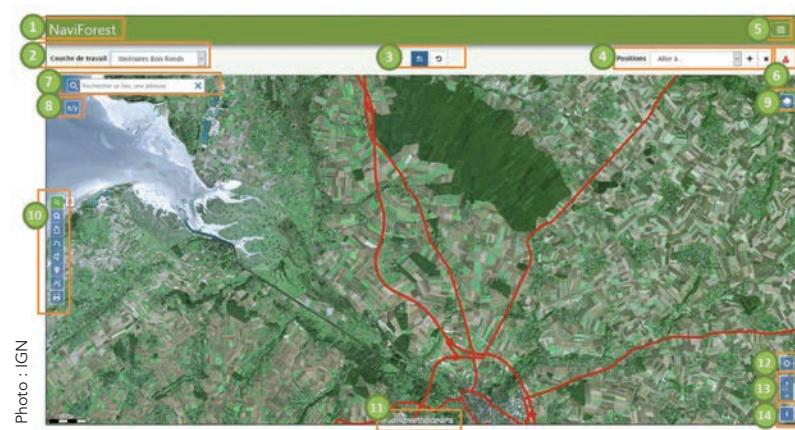


Photo : Simon Fauret/GN

▲▲ Les itinéraires bois ronds (photo ci-contre) mentionnés dans les arrêtés préfectoraux ont été numérisés sur la base de la BDTOPO®, base de données routières (photo du haut).

Nématode du pin : vers une détection précoce

Soutenu grâce à la CVO, France Bois Forêt, par l'intermédiaire de sa Section spécialisée pin maritime (SSPM)¹, cofinance le projet de détection du nématode du pin, débuté en 2018 par la Caisse Phyto

Forêt² et l'Institut technologique FCBA³. Projet qui vient d'avancer d'un cran significatif avec un outil de diagnostic précoce et fiable du ver microscopique.

► Opération de prélèvements lors de la visite de terrain en novembre 2019, à 100 km au sud-est de Lisbonne (Portugal, commune de Alcácer do Sal), avec l'Institut technologique FCBA et l'équipe de nématologie de l'INIAV (*Instituto nacional de investigação agrária e veterinária* à Lisbonne, homologue de l'Inra français, Institut national de la recherche agronomique).

Pour en savoir plus :

- maisondelaforet-sudouest.com
- fcba.fr
- agriculture.gouv.fr
- allianceforetsbois.fr
- usse-eu.org (Union des sylviculteurs du Sud de l'Europe)
- franceboisforêt.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 19RD1059
Budget FBF : 20k€

Mieux vaut prévenir que guérir. Un adage qui s'applique bien au projet de recherche sur la détection du nématode du pin. Actuellement, *Bursaphelenchus xylophilus* – nom scientifique de ce ver – n'est pas présent sur le territoire français, alors que le Portugal est infesté depuis 2008, et que l'Espagne fait état de quelques foyers. Originaire des États-Unis, il vit là-bas en parfaite symbiose⁴ avec les peuplements résineux, comme le pin Taeda, en raison d'une longue coévolution. En revanche, cet organisme de quarantaine prioritaire⁵ est pathogène pour le pin maritime. D'où l'intérêt de ce programme d'expérimentation qui vise à mettre en place un service de diagnostic de première ligne afin d'identifier la présence de ce ver invasif dans des échantillons de matériel végétal : arbre sur pied ou fraîchement abattu, bois transformé de type palettes. « Il s'agit de nous doter, pour une efficacité maximale, d'un outil de détection précoce, simple à utiliser, fiable, accessible et garantissant une bonne traçabilité des échantillons. D'autant que le climat de type océanique des Landes de Gascogne (hivers doux, parfois pluvieux, et étés chauds, parfois plu-



Photo : Luc Harveigt/FCBA

vieux) est favorable au développement de ce ver ; que son vecteur, *Monochamus galloprovincialis* (insecte coléoptère), est présent sur le massif ; et, enfin, que nos essences y sont sensibles », explique Gaëlle Burlot, chargée de mission Ressource et Sanitaire à la Caisse Phyto Forêt.

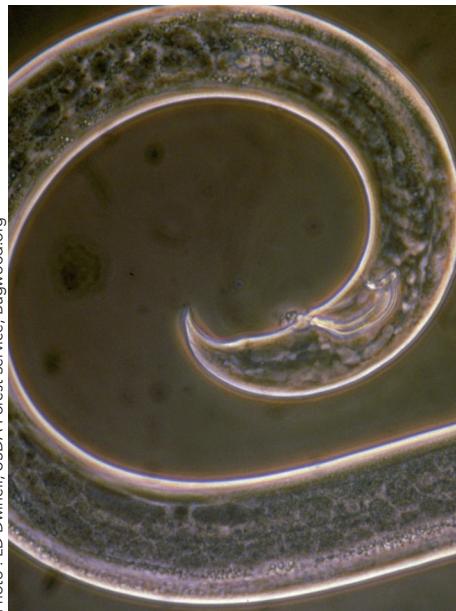
Une lecture directe du résultat

La première phase du projet a consisté à étudier la méthodologie actuelle (mise en place par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail⁶, pour l'analyse, en France, des échantillons prélevés dans le cadre du plan de surveillance national), et à en envisager d'autres. Il s'agissait aussi de trouver des partenaires au Portugal, en Espagne ainsi qu'en Pologne, pour disposer d'échantillons nécessaires aux tests : « Nous ne pouvons pas travailler sur le nématode vivant puisqu'il n'est pas sur notre territoire », précise Gaëlle Burlot. Les expérimentations ont donc porté directement sur de l'ADN⁷ extrait, fourni par le laboratoire IPP-NRI (Pologne). « La méthode Lamp⁸ utilisée autorise une lecture directe du résultat de l'analyse

Photo : Luc Harveng/FCBA



Photo : LD Dwinell USDA Forest Service, Bugwood.org



◀◀ Prélèvements d'une carotte de bois par forage à la perceuse.

◀ *Bursaphelenchus xylophilus*, plus connu sous le nom de nématode du pin.

grâce à un changement de couleur des réactifs employés. » Un diagnostic visuel plus rapide que les deux à trois semaines nécessaires pour les résultats de l'électrophorèse⁹ pratiquée en laboratoire officiel, après séparation physique des nématodes du bois et détection de l'ADN par le procédé appelé PCR, pour *Polymerase Chain Reaction* : réaction de polymérisation en chaîne (technique d'amplification enzymatique permettant d'obtenir un grand nombre de copies identiques d'un fragment d'ADN). En outre, il autorise un premier tri entre prélèvements négatifs et positifs. Sachant que les échantillons positifs probables seront ensuite envoyés aux services pour des analyses plus poussées selon la méthode officielle utilisée depuis plus d'une dizaine d'années (méthode PCR avec capture des nématodes hors du bois).

L'Institut technologique FCBA a confirmé que la méthodologie fonctionne, mais l'homologation n'est pas encore à l'ordre du jour : pour le moment, le procédé ne distingue pas le nématode mort – et donc inoffensif – du vivant.

Kit portatif d'analyse

La présence d'ADN de nématode mort ou vivant est un signal et doit enclencher un processus d'alerte. « Pour les entreprises, c'est aussi la possibilité d'avoir un autocontrôle en entrée ou en sortie. » But prioritaire : cibler uniquement le nématode du pin et s'assurer que le test est bien négatif avec ses « cousins » – par exemple, *Bursaphelenchus mucronatus* – présents sur le massif, mais non pathogènes.

Reste à envisager la mise en place d'un kit portatif. « Nous réfléchissons à la manière de compacter toute cette étape de détection sous forme de kits plus facilement transportables. »

Un autre projet complémentaire, porté par Alliance Forêts Bois et financé également par France Bois Forêt (par l'intermédiaire de la SSPM), est la plantation au Portugal de variétés de pins présentes sur le massif de Gascogne, afin d'étudier leur comportement en zone infestée, de mesurer leur degré de sensibilité, d'identifier les individus plus résistants pour d'éventuels croisements. Objectif : obtenir ainsi des variétés plus tolérantes susceptibles de vivre avec le ver sur le massif. ◆

¹ Crée en décembre 2016 par l'Interprofession nationale France Bois Forêt (FBF) et le Comité interprofessionnel du pin maritime (CIPM).

² Caisse de prévoyance et de protection des forêts du Sud-Ouest, créée en 2013 par le Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest. Voir *La Lettre B* n° 32, pages 28 et 29.

³ Institut technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement

⁴ Association biologique, durable et réciprocurement profitable, entre deux organismes vivants.

⁵ Mesures de surveillance du nématode du pin et programme des inspections décrites dans le Plan national d'intervention sanitaire d'urgence (PNISU) à voir sur le site de la Draaf Nouvelle-Aquitaine, ou via Bitly : <https://bit.ly/2x1tHeF>

⁶ anses.fr/fr/content/le-nematode-dupin, ou via Bitly : <https://bit.ly/2LfjO0m>

⁷ Acide désoxyribonucléique : macromolécule contenant l'information génétique.

⁸ Loop-mediated Isothermal Amplification : réaction chimique isotherme sur l'ADN.

⁹ Technique utilisée en biologie pour la séparation et la caractérisation d'espèces.

Le castor et le peuplier : vers une meilleure cohabitation

Favoriser une cohabitation équilibrée entre le castor et le peuplier : c'est la finalité de ce programme cofinancé par France Bois Forêt. Animé par le Conseil national du peuplier, le groupe de travail interrégional, Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, réunit, entre autres, les filières forêt-bois et agricoles, l'Office français de la biodiversité (OFB), la Draaf¹, la Dreal², le DSF³... Pour une réflexion constructive.

► Quasiment disparu au début du 20^e siècle, le castor a été réintroduit entre 1974 et 1996. On le retrouve aujourd'hui sur l'ensemble des affluents de la Loire, mais aussi sur le Rhône, le Rhin, la Moselle.

¹ Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

² Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

³ Département de la santé des forêts

⁴ Union des industries du panneau contreplaqué

⁵ Ne régulant pas sa transpiration, le peuplier, sans surconsommer, a besoin d'eau en permanence, d'où sa présence à proximité des cours d'eau.

⁶ Ensemble des formations boisées (arbres, arbustes, buissons) se trouvant aux abords d'un cours d'eau.

Pour en savoir plus :

- peupliersdefrance.org
- ofb.gouv.fr
- uipc-contreplaque.fr
- franceboisforet.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 19RD928

Budget FBF : 15k€

« Le castor bénéficie d'un fort capital sympathie, davantage qu'un ver de terre », plaisante Emmanuel Naudin, animateur du groupe « Castor » et chargé de missions pour le Conseil national du peuplier (CNP). *« Et les forestiers ont bien conscience de son impact positif sur la faune et la flore. »* Cet animal « ingénieur-architecte » s'avère un activateur de biodiversité (création de lieux humides idéals pour poissons et batraciens, dissémination des saules...). Il modifie également les milieux occupés par l'homme, notamment les peupleraies, *« et c'est là qu'il peut y avoir zone de frottement »*, précise Emmanuel Naudin. Réintroduit en France sur plusieurs fleuves, dont la Loire, le castor d'Europe, protégé depuis 1968, s'est très bien intégré. *« On observe son retour notamment sur l'ensemble des affluents de la Loire »,* note Hervé Drouin, industriel du contreplaqué et de la caisserie en peuplier, membre de l'UIPC⁴. Et là est toute la problématique : le castor montre une appétence certaine pour les bois tendres comme... les peupliers⁵ ou les saules. Hors crue, son aire n'excède généralement pas 30 mètres au-delà des berges, ce qui peut, déjà,



Photo : Sylvain Richier/OFB

empiéter sur une zone populicole – trois ou quatre rangées d'arbres. *« De plus, les barrages qu'il construit pour immerger l'entrée de son gîte entraînent une montée du niveau d'eau, ce qui crée de nouveaux milieux humides, mais peut aussi provoquer des inondations de parcelles (populicole ou agricole) – jusqu'à des surfaces de 40 hectares. Son territoire s'en trouve, de fait, agrandi »,* détaille Philippe Cado, président de l'Association peuplier du Centre-Val de Loire. Ainsi que son garde-manger !

Optimiser la collecte de données et la quantification

L'objectif de ce programme financé par France Bois Forêt est d'étudier et de rassembler un maximum de données sur le comportement de ce rongeur afin de dégager, *in fine*, des pistes pour une meilleure cohabitation avec le populiculteur.

Premier aboutissement : une vaste zone pilote définie dans les départements d'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire – elle devait être activée fin mars, mais la pandémie de Covid-19 en a décidé autrement –, et la constitution d'une nouvelle fiche descriptive.

Photo : France Bois Régions/France Bois Forêt/Plan Rapproché



► La populiculture est essentielle pour l'économie locale, notamment le secteur de l'emballage léger.

▼ Coupe de peuplier par un castor.



Photo : Paul Hurel/OFB

Concrètement, la procédure réglementaire reste inchangée en cas de signalement de dégâts : le populiculteur contacte la Direction départementale des territoires (DDT), qui relaie l'information à l'Office français de la biodiversité. Un correspondant du réseau Castor de l'OFB procède, sur place, à un relevé des dégâts et prodigue des mesures de protection. La nouveauté réside dans la fiche descriptive conçue pour ledit relevé sur cette zone pilote. « Ce nouveau document va améliorer la collecte d'informations et la quantification, indispensables pour réfléchir aux aspects cohabitation », précise Emmanuel Naudin. Entre autres données renseignées : présence ou non d'une ripisylve⁶, éléments descriptifs de la peupleraie, proportion d'arbres endommagés, circonférence écorcée...

Hormis quelques signalements aux DDT ou retours par bouche-à-oreille, peu d'informations remontaient du terrain jusqu'à présent. Mais l'impact des dégâts sur la filière peuplier est réel : « Celle-ci peut perdre quinze à dix-huit ans de production, souligne Hervé Drouin. Car après plusieurs remplacements, les populiculteurs se découragent, et nombre

d'arbres abîmés ou coupés ne sont pas replantés. »

Le corollaire ? Une baisse de la ressource. La filière peuplier s'inscrit – rappelons-le – dans une démarche durable, avec une production et une transformation sur place. « *Toute une économie locale en dépend* », précise Hervé Drouin. Les plus pénalisées étant les entreprises de transformation, notamment pour l'emballage léger (cagettes, boîtes, bourriches... et de contreplaqué). « *Ces usages très spécifiques du bois de peuplier en font un remarquable atout environnemental. Une raréfaction de cette matière première locale et renouvelable induirait son remplacement par des matériaux, tels que le plastique, plus polluants ou énergivores* », précise Emmanuel Naudin. Sur la base des nouvelles informations de la fiche de relevé, le groupe de travail espère retirer des enseignements qui contribueront à trouver ensemble un équilibre entre ces deux écosystèmes, et surtout sans les opposer. « *Chaque partie doit avancer en respectant le triptyque économie, social et environnement* », conclut Philippe Cado. ◆

Le peuplier en chiffres :

- Surface : 200 000 ha
- Âge d'exploitabilité : 18 ans environ
- Volume exploité : 1,4 million de mètres cubes
- Volume replanté : 900 000 plants/an en 2019
- Nombre de plants à l'hectare : entre 156 et 204 (moyenne nationale : 185)
- Principaux usages : 69 % industries du déroulage (emballages, contreplaqué et déroulage) et 31 % sciage (palettes, caisse et literie)

JIF 2020 : plus de 1 000 événements s'invitent à la maison

Mesures de confinement obligent, la Journée internationale des forêts (JIF), dont la thématique était « Forêts et Biodiversité », a vu son organisation modifiée. L'événement, cofinancé par des partenaires historiques, dont France Bois Forêt, et organisé par l'association Teragir, reste d'actualité. À situation exceptionnelle, organisation exceptionnelle : la JIF transporte la forêt à la maison, via les réseaux sociaux.

▼ Couverture du livret pédagogique « avec Astérix » aux éditions Nathan.

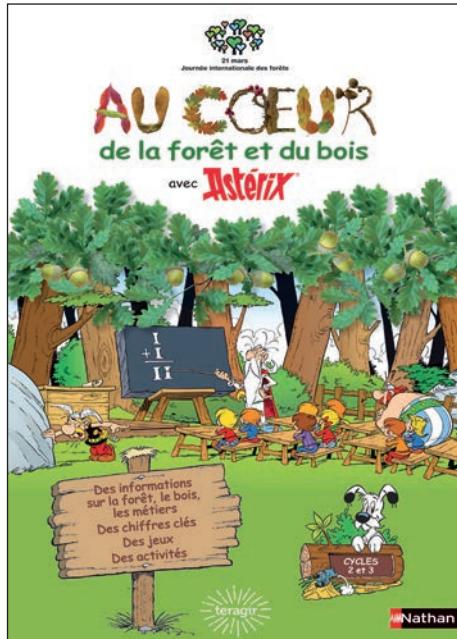
Pour en savoir plus :

- journee-internationale-des-forets.fr
- teragir.org
- plantonspourlavenir.fr
- fne.asso.fr (France Nature Environnement)
- cnpf.fr
- franceboisforet.fr
- onf.fr
- pepiniereforestiere.fr
- franceboisregions.fr
- fransylva.fr
- fncofor.fr (Fédération nationale des communes forestières)
- pefc-france.org
- agriculture.gouv.fr
- education.gouv.fr
- editions.nathan.fr
- educagri.fr

Comme toutes les manifestations d'envergure, le volet public de la Journée internationale des forêts (JIF) du 21 mars a été annulé en raison de la pandémie de Covid-19. Et avec lui, plus de 1000 activités qui devaient se déployer, du 14 au 22 mars, sur l'ensemble du territoire national. Mais pas question pour Teragir, association organisatrice, de reléguer aux oubliettes l'événement, cofinancé par France Bois Forêt, et les 1270 projets (dont 270 pédagogiques) portés lors de cette édition 2020. Alors, puisque le grand public ne pouvait venir à la rencontre de la forêt, c'est elle qui est venue à lui.

Biodiversité et gestion durable

« *En période de confinement, nous devons collectivement, et plus que jamais, prendre la mesure de l'importance des forêts et de la biodiversité* », peut-on lire dans le communiqué du 20 mars dernier, annonçant les adaptations de l'événement. Ce sujet, ô combien crucial, « a été choisi par la FAO¹ pour être la thématique 2020 de la JIF.



Pour autant, en France, la biodiversité et la gestion durable des forêts sont des sujets récurrents – à noter que les porteurs de projets de la JIF n'ont aucune obligation ; ils choisissent eux-mêmes leurs thèmes », explique Lucie Pelous, coordinatrice de la JIF pour Teragir. Entre autres actions, l'équipe de la JIF a relayé sur les réseaux sociaux (Facebook et Twitter) son article sur la biodiversité et la forêt². Avec comme accroche : « *Le saviez-vous ? 80% des animaux terrestres, des insectes et des végétaux vivent dans la forêt !* » De quoi susciter la curiosité !

Au cœur de la forêt et du bois avec Astérix

Autre mesure phare, la mise en accès libre du livret *Au cœur de la forêt et du bois*³, avec la participation des célèbres Gaulois Astérix, Obélix et surtout Idéfix et l'univers forestier qui les accompagne. Habituellement dédié aux groupes scolaires porteurs de projets dans le cadre du volet pédagogique de la JIF, ce fascicule est désormais disponible sur le site Internet de Teragir.

¹ Organisation des Nations unies pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt

² journee-internationale-des-forets.fr/actualites/biodiversite-et-foret.html

³ journee-internationale-des-forets.fr/actualites/dcouvrez-notre-livret-pedagogique.html

L'occasion d'un apprentissage ludique à la maison autour des thématiques essentielles pour l'avenir que sont le respect de l'environnement, la gestion durable des forêts et les différents usages du bois. « *Nous veillons à ce que les trois fonctions, sociale, économique et environnementale de la forêt, soient déclinées et présentées aux élèves* », précise Lucie Pelous, qui se réjouit du succès de cette mise en ligne : « *Au 1^{er} avril, il avait été téléchargé plus de 7000 fois.* »

Trophées à découvrir en story sur les réseaux

Et ce n'est pas tout. Cette année, sur les 1270 initiatives organisées, 270 (en hausse de 42 % par rapport à l'an passé) entrent dans le cadre de La Forêt s'invite à l'École. Menés tout au long de l'année scolaire 2019-2020, ces programmes pédagogiques ont mobilisé près de 18000 élèves. « *Chaque année, nous sommes en mesure d'offrir 30000 plants pour l'animation de ces projets. Sur cette saison 2019-2020, 13182 ont déjà été offerts par les pépiniéristes aux établissements scolaires participants* », détaille Lucie Pelous. Des plants organisés par lots thématiques – champêtre, charmille, fleurs avec petits arbustes, etc. – afin de cibler le contexte environnemental. Toujours en cours, ces démarches sont bien sûr mises entre parenthèses jusqu'à la levée du confinement. Mais d'ores et déjà, l'équipe de la JIF travaille à leur reprise. Quant aux Trophées de La Forêt s'invite à l'École récompensant les projets les plus aboutis (*voir encadré*), les lauréats ont pu être découverts en story sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram et Twitter). Soit six prix, dont un honorifique de bienvenue, un spécial outre-mer et, nouveauté, un prix partenaire : « *Beaucoup de projets sont portés directement par nos partenaires et/ou soutenus par eux. Nous avons voulu mettre à l'honneur leur engagement* », conclut Lucie Pelous.

Et déjà se profile la JIF 2021, avec ouverture des inscriptions dès la rentrée scolaire 2020... ◆



Photo : Teragir

◀ Trophées en bois remis aux lauréats.



Photo : Teragir

◀ Les Prix honorifiques de bienvenue remis au CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) de Bastia (Corse), rassemblant 160 élèves des écoles de l'agglomération.

Et les lauréats des Trophées La Forêt s'invite à l'École 2020 sont :

1^{er} prix : lycée professionnel Joseph-Constant, à Murat (Auvergne-Rhône-Alpes)

2^e prix : école élémentaire Alouette, à Joué-lès-Tours (Centre-Val de Loire)

3^e prix : école Henri-Mondor, à Rosny-sous-Bois (Île-de-France)

Prix spécial Outre-mer : école Grand-Galet, à Saint-Joseph (La Réunion)

Prix honorifique de bienvenue : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement, Bastia (Corse)

Prix spécial des partenaires : école de Saint-Quirin, région Grand Est, en partenariat avec l'ONF



Retrouvez le détail des projets en scannant ce flashcode

▼ Extension d'un Ehpad à Vaucoleurs, dans la Meuse, structure en bois des Vosges (BET : Barthes Bois, Era, Tecnos, Zeppelin).

ambition-bois.fr : une maîtrise d'ouvrage bien accompagnée



Photo : Christophe Aubertin, architecte/Collectif StudioIada

Pour en savoir plus :

- agriculture.gouv.fr
- cnbd.org
- codifab.fr
- cohesion-territoires.gouv.fr
- ecologique-solidaire.gouv.fr
- fcba.fr
- umb.ffbatiment.fr
- franceboisforet.fr

PROGRAMME

Réf. FBF : 19RD970 -
18RD1032 - 17RD770
Budget FBF : 93 k€
(20 k€ + 43 k€ + 30 k€)

Découvrez *ambition-bois.fr*, nouveau site dédié à l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage. Sa mise en ligne clôt le premier axe du Plan Bois 3, cofinancé par l'État¹, France Bois Forêt et le Codifab². Décryptage.

Fournir aux maîtres d'ouvrage (MO) des outils d'aide à la décision pour les convaincre de faire le choix du bois dans leurs projets de construction et les accompagner : c'est l'objectif de l'axe 1 du Plan Bois 3 « Accompagnement de la maîtrise d'ouvrage », un programme financé en partie par France Bois Forêt de 2017 à 2019. Un défi de taille puisqu'il s'agissait d'organiser, de clarifier et de construire un langage commun à toute la filière bois et à des utilisateurs variés : prescripteurs,

donneurs d'ordres et maîtres d'ouvrage. Tous devaient y retrouver des messages adaptés aux attentes de leurs différentes cibles – une demande expresse du comité de pilotage du projet.

Depuis le mois de mars, le fruit des différents travaux menés est disponible sous la forme du site *ambition-bois.fr*, qui synthétise toutes les étapes d'un projet de construction bois et rassemble tous les outils et toutes les données nécessaires à la maîtrise d'ouvrage pour

¹ Ministère de la Cohésion des territoires, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ministère de la Transition écologique et solidaire.

² Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois



Photo : Hervé Douris

le mener à bien. « Trouver une logique dans la présentation de toute cette matière réunie fut un processus complexe, qui s'est traduit, au final, par un outil en ligne », explique Jean-Marc Pauget, expert construction bois au CNDB (Comité national pour le développement du bois), partenaire technique avec l'Institut technologique FCBA³.

Une programmation personnalisée

Toutes les informations recueillies au cours des différents travaux sont ventilées sur ce site en fonction de l'approche même des maîtres d'ouvrage. « Nous leur avons donné la parole afin de comprendre comment organiser toutes ces données. »

Chaque projet est différent : réaliser un petit ou un grand ouvrage ne relève pas

de la même logique. « L'idée était que chacun puisse, avec les outils mis à disposition, concevoir un programme personnalisé », souligne notre interlocuteur.

D'où le choix d'un site générique « ambition bois », qui propose aux professionnels deux parcours de navigation : « Objectif Réhabilitation » ou « Objectif Construction » (solutions bois en construction neuve). Avec, bien sûr, la possibilité de basculer de l'un à l'autre. De plus, la charte graphique du portail « Objectif Réhabilitation » a été largement reprise, afin de conserver une cohérence visuelle entre les deux et de faciliter la navigation.

75 fiches pour les maîtres d'ouvrage

« Objectif Construction » est donc structuré selon trois « piliers » communs à tous les projets. À savoir : Ambition

▲ Médiathèque du Sud Sauvage, à Saint-Joseph, La Réunion (maître d'œuvre : Co-Architectes).

³ Institut technologique FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement)



Photo : Michel Denancé

▲ Pôle géosciences
IGN et Météo France :
Architecture Patrick Mauger,
Bertrand Perreux (chef de
projet) ; façade bois :
Bluntzer (88).

AMBITION

A2. Quels atouts pour la cohésion des territoires et l'économie française ?

A2.3 Générer de l'emploi local

La Métropole forêt-bois se dote d'un outil stratégique, la Vieille Economie Mutualisée (VEM), en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et de la Forêt (MAAF), le ministère de l'Énergie de l'Industrie et du Climat (MEIC) et la filière bois (MABO), le ministère de l'Environnement et de la Développement durable (MEDD), le ministère du Logement et de l'Habitat durable (MLHD).

En réunissant ce partenariat métropole-préfet, l'état et les acteurs professionnels partageant la même vision de l'avenir de la Métropole forêt-bois, qu'ils soient des acteurs publics ou privés, il permet aux entreprises et aux industries de mieux répondre aux besoins des marchés et des objectifs stratégiques des pouvoirs d'État et de la métropole pour créer de l'emploi et développer des emplois.

Des outils peuvent être employés pour quantifier et qualifier la réactivité d'entreprises et les types d'emplois temps plein générés par la construction bois, notamment à l'effilochage d'un projet d'interprofession FBOS Aveyron. Une étude permettant d'estimer le nombre et les types d'emplois temps plein générés par l'effilochage de 1 000 m³ de bois dans la métropole forêt-bois pour une période de 10 ans.

Le « lot bois » d'un tel collage au lycee de 600 élèves créera en moyenne 1 000 emplois directs et indirects sur 10 ans.

L'interprofession FBOS Aveyron a également étudié l'impact d'une exploitation de 200 000 m³ d'essence. D'après l'estimation FBOS, une telle opération permet de créer entre 21 et 40 emplois temps plein (ETP) directs, non délocalisables, sur un an, au sein de la Métropole.

CLASSIQUE

Site sur la veille économique mutualisée : www.vem-fr.fr

L'interprofession Aveyron Rhône-Alpes (FBOS ARA) met à disposition les résultats de son étude sur la création d'emplois

Date dossier réponse : A2.3 dossier 2 | Document

L'interprofession de la Forêt-Corrèze (I2FC) a également étudié l'impact d'une construction bois le nombre d'emplois générés

Demande dossier réponse : I2FC dossier 2 | Document

Le Centre de ressources national pour la promotion du développement forestier, CPRO, propose également cette note sur la place de la filière forêt-bois dans le développement

Date dossier réponse : A2.3 dossier 2 | Document

Cette veille recense sur l'avenir de la forêt les études créées dans la Mission de la Forêt et du Bois-Métal à Saint-Quentin-en-Yvelines (91)

Spécificité métiers : Bois Biomasse : <http://www.saintquentin-en-yvelines.fr>

OBJECTIF CONSTRUCTION

LES SOLUTIONS BOIS POUR DES OPERATEURS DE L'INDUSTRIE BOIS

Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire (MEAT) - Région Auvergne-Rhône-Alpes

► Exemple de fiche
Ambition : quels atouts pour
la cohésion des territoires
et l'économie française ?

(ce qui concerne l'amont d'un projet), Conception (pour étudier et planifier son projet) et Réalisation (du choix des opérateurs à la réception) – voir encadré. Chacun desdits piliers déroule plusieurs thématiques, elles-mêmes subdivisées en 75 fiches. « Des éléments argumentaires de choix, qui pourront servir à tous les prescripteurs et aux équipes sur le terrain », souligne Jean-Marc Pauget. Pour en faciliter l'utilisation, ces fiches sont rédigées de manière concise à la demande des maîtres d'ouvrage, illustrées et accompagnées éventuellement d'un témoignage. Chacune d'elles intègre, dans un encadré, les ressources de la filière affectées à la thématique traitée avec des liens opérationnels. « Le principe général est simple : des fiches offrant un niveau de réponse synthétique et des ressources associées, plus complexes, pour approfondir un

sujet. » Toutes sont téléchargeables au format pdf et imprimables – autre requête forte des MO. « *Et elles sont évidemment évolutives, dans la mesure où d'autres pourront leur être ajoutées au fil du temps* », détaille Jean-Marc Pauget.

Des outils prometteurs

Au niveau des piliers, trois outils, très prometteurs, complètent ce dispositif :

- Le bilan promoteur permettant de déterminer comment valoriser les atouts d'un projet bois sur le plan financier et éviter de focaliser uniquement sur la partie coût de construction.
- Le simulateur bois et biosourcés⁴, accompagné d'une notice d'utilisation. Cet outil, adapté au logement comme aux bureaux, sert à établir un lien entre l'objectif du taux biosourcé et les solutions constructives nécessaires pour l'atteindre.
- La fiche de décomposition des coûts de construction : « *Il s'agit d'une proposition de décomposition des prix pour un ouvrage donné, afin d'avoir des résultats utilisables. C'est un outil qui est amené à évoluer. Son utilisation va induire d'autres approches possibles qui viendront parfaire le principe.* »

Pour le portail Construction, le site ambition-bois.fr offre aussi une approche transversale avec des réponses thématiques : avantages et solutions ; cadre réglementaire et normatif ; construire en ville ; développement durable ; économie du projet ; label ; RSE ; travaux. Chacune renvoie à des fiches argumentaires. Et n'oublions pas la fenêtre Catalogue construction bois, qui offre un panel de solutions techniques de réhabilitation pour des bâtiments résidentiels ou tertiaires.

ambitions-bois.fr est d'ores et déjà opérationnel et, reflet des attentes de la maîtrise d'ouvrage, remplit pleinement son objectif d'accompagnement. ◆

⁴ Voir article détaillé sur le site du CNDB, boîte à outils/ Les arguments du bois/Simulateur biosourcé : quelle solution constructive pour viser un taux de biosourcé.



▲ Objectif Construction et Objectif Réhabilitation, les deux parcours de navigation du site ambition-bois.fr.

Les 3 piliers de l'Objectif Construction

Ambition : 5 thématiques, 23 fiches

- Les atouts de la forêt française, du matériau bois et des produits bois
- Les atouts pour la cohésion des territoires et l'économie française
- Les avantages pour les habitants et la maîtrise d'ouvrage
- S'engager vers un avenir raisonnable, une économie bas carbone
- Les plus d'un chantier bois

Construction : 8 thématiques, 29 fiches

- Cadre normatif pour construire en bois
- Usages du bois en structure
- Usages du bois hors structure
- Solutions techniques pour répondre aux exigences thermiques, acoustiques, sismiques.
- Durabilité et vieillissement du bois
- Organisation d'un chantier bois
- Gérer l'économie d'un projet bois
- Annexe - outils génériques

Réalisation : 6 thématiques, 20 fiches

- Type de consultation/marché pour un projet bois
- Intégrer le bois à un projet d'aménagement
- Les opérateurs d'un projet bois
- Les spécificités d'allotissement d'un projet bois
- Les particularités d'un chantier bois
- Test nouvelle catégorie

Le parquet français affirme ses origines

L'Uffep¹ fait peau neuve ! Nouveau nom – ParquetFrançais.org –, refonte totale de son identité visuelle, orientation digitale marquée, présence active sur les réseaux sociaux, refonte du logo de sa marque Parquets de France... Soit un *lifting* très « *Made in France* », soutenu par France Bois Forêt.

► ParquetFrançais.org (ex-Uffep), à travers son renouvellement général, offre un nouvel élan au parquet « Fabriqué en France ».



**PARQUETS
DE FRANCE**
PARQUETFRANÇAIS.ORG

Pour en savoir plus :

- parquetfrancais.org
- fnbois.com
- franceboisforet.fr



Photos : ParquetFrançais.org

Menée en 2017 et financée par France Bois Forêt (FBF), une étude sur l'image et la perception du parquet français avait mis en exergue le manque de connaissances et de différenciation entre les produits d'origine asiatique et la qualité des produits français. « *Il était aussi ressorti que la charte graphique du syndicat, ainsi que son nom, n'étaient pas assez identifiables* », complète Léa Charron, en charge de la commission Communication de ParquetFrançais.org. Une campagne de refonte est donc lancée en 2018 et 2019, avec le soutien de France Bois Forêt, pour repenser l'identité du syndicat.

Première action

L'Uffep, syndicat des fabricants de parquets et des parqueteurs (ceux qui le posent), devient, il y a un an, ParquetFrançais.org, soit une appellation unique pour désigner à la fois le syndicat et son site d'information. « *Ce qui nous donne, de fait, une meilleure visibilité, les deux termes définissant clairement ce que nous sommes, tandis que le ".org" indique l'orientation digitale et que nous sommes une organisation professionnelle* », détaille Léa Charron. Deuxième étape : la création d'un logo arborant les couleurs du drapeau français,

d'une nouvelle charte graphique et – cohérence oblige – la refonte visuelle du logo de la marque Parquets de France, déclinée dans les mêmes couleurs et portant le nom du syndicat. « *Notre volonté était d'affirmer le "Made in France"* », précise notre interlocutrice. Crée par le syndicat en 2015, cette marque atteste que le parquet est fabriqué en France et issu de la ressource française. Presqu'un label en quelque sorte.

Gagner en visibilité

Dans la même logique, le site Web a été remanié pour être plus attractif. La nouvelle arborescence adoptée offre trois points d'entrée de navigation, à savoir : une page dédiée au syndicat ParquetFrançais.org, une deuxième pour la marque Parquets de France, et une troisième intitulée « Mieux connaître le parquet ». Sans oublier les liens renvoyant sur les sites existants qui valorisent le parquet, et qui sont également soutenus par FBF, tels que catalogue-bois-construction.fr, boisdefrance.fr, nf-parquet.fr... Cette stratégie est, en outre, renforcée par une présence accrue sur les réseaux sociaux, avec une différenciation des contenus : Pinterest et Facebook, plutôt dédiés aux consommateurs, prescripteurs et distributeurs ; Twitter et LinkedIn pour

¹ Union française des fabricants et entrepreneurs de parquets

les professionnels des filières du bois et du parquet. L'objectif étant d'avoir le spectre le plus large possible et d'augmenter les interactions entre les différents réseaux.

À cet éventail d'actions s'ajoutent trois vidéos de format court (2 à 3 minutes chacune), déclinant les atouts du parquet français à travers trois thématiques : l'environnement, la qualité et le savoir-faire, la préservation des emplois en France grâce à cette industrie. Toutes trois sont disponibles sur le site.

Marque Parquets de France

Et la promotion du parquet français ne s'arrête pas là ! Deux plaquettes complètent le tableau, distribuées à l'occasion d'événements comme Batimat en novembre 2019 : l'une présentant le syndicat ; l'autre, la marque Parquets de France, qui compte aujourd'hui dix adhérents, dont les principaux fabricants de parquets. Chaque entreprise qui en dispose peut autoriser son distributeur à communiquer sur la marque. Une stratégie mise en place afin de damer le pion aux importations chinoises. Les professionnels du parquet œuvrent pour être mieux référencés chez les grands distributeurs qui ne proposaient jusque-là que des produits venant de Chine. « *Petit à petit, les choses changent. Et si le consommateur choisit ce qu'on lui propose, aujourd'hui, il plébiscite de plus en plus le "Fabriqué en France".* » D'où l'importance de valoriser, tant auprès du client final que des distributeurs, la longévité et la qualité des produits français. « *Notre objectif en 2020 est de déployer ces outils vers le grand public, notamment lors de salons et autres événements* », conclut Léa Charron.

Vitrine de choix supplémentaire contribuant, sans nul doute, à la promotion du parquet fabriqué en France : les émissions La Maison France 5², réalisées dans le cadre de partenariats entre France Bois Forêt et France Télévisions. ◆

² Retrouvez les émissions en replay sur france.tv/france-5/la-maison-france-5



▲ Une offre variée dopée par la marque Parquets de France.



▲▲ Derrière le parquet français, il y a aussi tout un savoir-faire dans sa fabrication et sa pose (ci-contre, étape de pulvérisation/finition ; au-dessus, pose à bâtons rompus).

Pôle emballage bois : action !



Photo : Sypal

► Entrepôt de palettes bois.

Le Pôle emballage bois regroupe au sein de France Bois Forêt les trois organisations professionnelles¹ représentatives de cette activité. Leur objectif est de mener, avec le soutien de la filière, des actions communes dans le cadre de la campagne de communication « Pour moi, c'est le bois ». Au programme notamment, un stand partagé au salon All4Pack en novembre prochain et la publication, à cette occasion, d'une étude structurelle du secteur.

Atrois, vous dites « bois » ! Le trio gagnant – Seila, Siel et Sypal – se réunit sous une bannière commune pour mieux promouvoir le secteur de l'emballage bois. « Ce qui caractérise notre pôle, ce sont des fonctions communes : emballer, protéger, transporter. Et tout cela grâce au bois », explique Véronique Vlahakis, secrétaire générale du Seila, au nom du Pôle emballage bois.

Premier volet de leur action, leur participation au salon All4pack (salon international de l'emballage et de l'intralogistique), qui se tiendra du 23 au

26 novembre prochain, à Paris Nord-Villepinte. Ce sera l'occasion de créer une dynamique autour du bois. Car oui, insiste Véronique Vlahakis, « les entreprises représentées par ce pôle constituent une part importante des professionnels de la filière bois ».

Communiquer sur l'emballage bois

Lors de cet événement financé par France Bois Forêt, « nous partagerons un grand stand commun de 125m² (dont 25m² d'allées) qui sera divisé en deux espaces complémentaires ». Un premier de 60m² mettra en scène les divers conteneants



▲ Logo du Pôle emballage bois.

Pour en savoir plus

- fnbois.com
- Twitter : @LeSypal
- linkedIn : [seila-syndicat](https://www.linkedin.com/company/seila-siel-sypal/)
- siel-grow.fr
- franceboisforet.fr

¹ Syndicat de l'emballage industriel et de la logistique associée (Seila), Syndicat des industries de l'emballage léger en bois (Siel), Commission Palettes FNB/Sypal (Syndicat national des palettes en bois).



Photo : Seila

▲ L'emballage léger en bois, de la cagette à la bourriche d'huîtres.

en bois proposés (palettes, caisses industrielles, cagettes, bourriches, etc.). « Le public pourra ainsi appréhender les différentes possibilités d'emballage et de transport », indique la secrétaire générale du Seila. Le second espace de 40 m² sera réservé à l'accueil et aux échanges avec les visiteurs afin de répondre à leurs interrogations. « L'objectif du Pôle emballage bois, à travers sa présence à All4Pack, est de mettre en avant ses différents produits, leur fabrication, mais aussi les savoir-faire, les compétences et la technicité des entreprises qui les fabriquent. Sans oublier un focus sur le matériau bois, son aptitude au contact alimentaire et ses atouts environnementaux », souligne notre interlocutrice.

Seila : 133 entreprises adhérentes et une marque déposée

Créé en 1951, le Seila regroupe trois catégories d'adhérents : les emballeurs agréés (prestations d'emballage industriel), les caissiers affiliés (fabrication de caisses en bois et dérivés), les correspondants proposant des produits et services connexes à l'emballage industriel et à la caisserie (sachets de déshydratants, housses...).

Ce groupement est détenteur de la marque SEI (Syndicat Emballage Industriel), déposée à l'Inpi (Institut national de la propriété industrielle).

« Seuls les emballeurs agréés peuvent l'apposer sur leurs réalisations », précise Véronique Vlahakis. C'est-à-dire les entreprises qui ont passé, avec succès, un processus d'audits réalisé par le Seila et un bureau de contrôle indépendant. « SEI (122 sites agréés) certifie que les emballages qui en sont revêtus sont conformes à notre cahier des charges : "Spécifications techniques des méthodes d'emballage des matériaux industriels et applications diverses"¹. » Tous les deux ans, le bureau de contrôle vérifie de nouveau le respect des caractéristiques techniques et aussi l'aspect social et environnemental (engagement dans une démarche vertueuse).

Dans le prolongement de cette marque, une formation est dispensée aux adhérents depuis dix ans environ. Nouveauté : la création de trois modules au lieu d'un, qui seront proposés à terme pour affiner la formation selon le profil des participants. Le premier se destine aux fonctions supports : « Une formation découverte sur le Seila et l'emballage industriel. » Le deuxième s'adresse aux opérateurs caisserie et emballeurs qui ont au maximum cinq ans d'ancienneté : « Il détaille les fondamentaux de l'emballage industriel. » Le troisième concerne les contremaîtres, chefs d'équipe et chefs d'atelier au-delà de cinq ans d'ancienneté : « Un approfondissement des connaissances et des remises à niveau, une expertise aux spécifications techniques. »

Retrouvez les vidéos du Seila sur seila.fr (fabrication d'une caisse, nouveaux enjeux de l'emballage industriel...).

¹ Version électronique sur specifications.seila.fr

La démarche Palbois :
« Nous parlons palettes bois en région. »

La commission palettes FNB/Sypal représente les fabricants, les reconditionneurs, les loueurs et divers services logistiques associés à la palette bois. Ses missions : promouvoir son utilisation, initier les travaux de recherche et développement, défendre et représenter les intérêts des professionnels, valoriser l'image et l'attractivité de la profession.

C'est dans ce cadre qu'ont été lancées les journées Palbois, avec le soutien financier de France Bois Forêt et en partenariat avec France Bois Régions. L'ambition est de mettre en exergue les atouts de la palette bois auprès des clients et utilisateurs au cours de sept journées régionales. Il convient de rappeler, en effet, qu'elle est un maillon essentiel de la chaîne logistique et de battre en brèche les contrevérités à son sujet.

Ces journées, dont la première a eu lieu le 5 mars 2020 dans les Hauts-de-France, se déroulent en deux temps : la matinée est consacrée à la présentation des points forts de l'ouvrage *La palette bois, outil clé de votre performance*, avec des retours d'expériences d'industriels ; l'après-midi est dédié à la présentation de la palette bois en milieu industriel. Les objectifs visés sont multiples : présenter et fédérer les savoir-faire et compétences des professionnels de la filière (scieurs, fabricants, reconditionneurs) au cœur des régions, établir des synergies avec les acteurs de la *supply chain* (gestion de la chaîne logistique), identifier les attentes et besoins des acheteurs/utilisateurs et présenter des utilisations dynamiques de la palette bois.

Le Sypal en chiffres

Fabrication

- 630 implantations de proximité
 - Production : 47,5 millions de palettes
 - 1 540 000 m³ de sciages assemblés

Reconditionnement

- 220 implantations de proximité
 - 106 millions de palettes récupérées
 - 94 millions de palettes reconditionnées et remises sur le marché
 - 162 000 m³ de sciages, dont 84 000 m³ de bois neuf utilisé

Darstellung 2015 · Institut UG



▲ Emballage industriel et transport.

Pour compléter cet ensemble, un deuxième stand distinct abritera le village de l'emballage bois constitué d'une dizaine de stands dédiés aux adhérents des trois organisations qui souhaitent exposer. Les visiteurs pourront ainsi échanger directement avec les professionnels sur des sujets ou des problématiques qui leur sont propres. « *C'est une façon de renforcer la présence de l'emballage bois sur le salon et d'améliorer le lien clients/fournisseurs.* » Et ce n'est pas tout. Les représentants du pôle participeront à plusieurs ateliers (conférences, tables rondes...) organisés par le salon. « *Encore une occasion de rappeler que notre avenir passe par le bois et l'emballage bois* », ajoute Véronique Vlahakis.

Un instantané des métiers

Le Pôle emballage bois a également décidé d'actualiser la dernière étude structurelle de la profession, menée en 2016 (données 2015) avec, une fois de plus, le soutien financier de France Bois Forêt. Cette actualisation repose



Photo : Burban

▲ Collecte, tri et réparation des palettes usagées (Burban Palettes - burban-palettes.com).

sur une enquête d'envergure auprès des entreprises, confiée au cabinet Galileo. Ses conclusions donneront une vision actuelle précise des données économiques, techniques, de marché, etc. ; par exemple : type de produits, consommation de bois, essences utilisées, mode d'approvisionnement, circuits de recyclage et de reconditionnement, valorisation des emballages en fin de vie...

Afin d'avoir une photographie le plus exhaustive possible, l'enquête ne se limite pas aux seuls adhérents des organisations professionnelles. Pour le Pôle emballage bois, il est important de donner « une vision globale et élargie de toutes les entreprises françaises qui produisent de l'emballage bois ». Les résultats de cette étude seront présentés à l'ensemble des journalistes de la presse bois, gestion de la chaîne logistique (*supply chain*), agroalimentaire... Également au programme, des outils de communication, tels qu'infographies, vidéos, plaquettes, seront mis en avant lors de cet événement. ◆

Siel, l'emballage léger en bois à l'affiche

Cagettes pour les maraîchers, moules ou cercles en bois pour la boulangerie-pâtisserie, bourriches pour les huîtres, barquettes et boîtes pour les fromages... Autant d'exemples de contenants légers en bois qui parlent à tous. Le Siel, Syndicat des emballages légers en bois, s'attache à défendre les intérêts des professionnels de ce secteur (34 PME et 45 sites de production répartis dans toute la France, 2 500 salariés) et à promouvoir les avantages de ces produits. Parmi eux, leur compatibilité avec les aliments (deux études Emabois¹ et Embalim, financées par France Bois Forêt et parues en 2015 et 2018, confortent la pertinence du bois au contact alimentaire), leurs propriétés antimicrobiennes, le bilan carbone quasiment neutre... En outre, le syndicat s'inscrit dans une démarche de certification des forêts gérées durablement (PEFC). « *Autant de qualités qui rejoaillissent sur l'ensemble de la filière* », souligne Olivier de Lagausie, délégué général du Siel.

« *Nous avons engagé une importante opération de communication avec l'agence Com'Publics, auprès des professionnels de la filière grâce au financement de FBF. Cette campagne prévoit quatre vidéos, chacune déclinée en version longue et courte.* » Deux ont déjà été tournées. Particularité ? Elles mettent en scène des ambassadeurs, comme Martine Duval, célèbre fromagère parisienne (tournage en février). Ou encore Marcel Lesoille, quintuple champion du monde d'ouverture d'huîtres ! Déjà largement diffusée auprès de la filière via Youtube² et Facebook, cette vidéo avait enregistré plus de 175 000 vues fin mars. Quant aux deux dernières en préparation, l'une mettra en scène un grand chef dans une école de restauration, l'autre se déroulera à Rungis. Parallèlement, le Siel va signer un partenariat avec les noms de la gastronomie française, via leur fédération européenne. De quoi rapprocher des produits de qualité !

¹ fcba.fr/sites/default/files/files/Etude%20EMABOIS.pdf

² [youtube.com/watch?v=jLHil0sX7mE](https://www.youtube.com/watch?v=jLHil0sX7mE)

*AILLEURS : cette rubrique est destinée à vous faire partager les actions innovantes, originales, voire exemplaires, mises en place dans nos lointains et si proches espaces forestiers d'outre-mer.

Guyane : terre de forêts et d'hommes

Elle est un des plus grands départements français.

Principale caractéristique de la Guyane : son parc forestier qui couvre 96 % du territoire ! Découverte.

▼ Sommet de l'Inselberg dans les Nouragues, une des quatre réserves naturelles nationales de Guyane.

Scannez ce flashcode pour retrouver l'ONF en Guyane :



Pour en savoir plus :

• onf.fr

¹ Forêt naturellement régénérée d'espèces indigènes où aucune trace d'activité humaine n'est clairement visible et où les processus écologiques ne sont pas sensiblement perturbés (source FAO, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture).

² Elle se définit par la libre circulation des espèces, une hydrologie proche des conditions naturelles et le transport naturel des sédiments.

³ Définie collectivement (communes et territoire), elle indique les orientations de protection, de mise en valeur et de développement durable, avec une durée de validité de 15 ans.

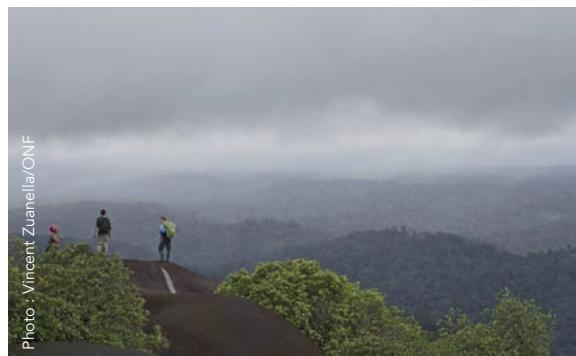


Photo : Vincent Zuanella/ONF

Imaginez quelque 8,4 millions d'hectares et presque autant de forêts majoritairement primaires¹... La Guyane, département français situé sur la côte nord-est de l'Amérique du Sud, se distingue par son patrimoine forestier hors du commun ! Sa continuité écologique naturelle², quasiment unique au monde, en fait un formidable réservoir de biodiversité. Ses 1500 essences, dont certaines endémiques comme l'angélique, en sont un bel exemple. Citons aussi les emblématiques fromagers (jusqu'à 60m de hauteur) et les 59 espèces indigènes de palmiers.

Valorisation durable

C'est dans ce cadre grandiose et précieux que l'ONF, gardien du développement local, gère les 6 millions d'hectares de forêts publiques, répartis sur plusieurs zones (*voir encadré*) :

- L'aire d'adhésion³ du parc amazonien de Guyane, avec commercialisation et suivi des coupes autour des villages du secteur, ainsi que des missions de surveillance.
- Le littoral atlantique concentrant les aménagements agricoles, urbains et industriels. Soit des forêts variées, en termes d'altitude, de climat et de paysage (plaines côtières, cordons sableux, littoral rocheux, zones humides) ou de végétation (mangroves...).
- Le domaine forestier permanent, dit DFP : ce principal bassin de l'exploitation forestière comporte des espaces protégés, dont quatre réserves naturelles nationales : mont Grand Matoury, Nouragues, Trinité et Kaw-Roura.

– Une zone intermédiaire entre le parc amazonien et le DFP, où l'ONF assure une mission de surveillance contre les activités illégales en forêt (orpailage et coupe de bois sauvage). Pour encourager une valorisation durable de ce patrimoine forestier, sans nuire à la biodiversité, l'ONF a systématisé des plans d'exploitation à faible impact environnemental (EFI) et instauré une gestion participative. La Guyane, territoire d'innovation et d'exemplarité... ◆

La forêt guyanaise en chiffres

Superficie totale : 8 millions d'hectares (ha) de forêts, soit 96 % de la Guyane

• Forêts publiques : 99,4 %

- 5,952 millions d'hectares gérés par l'ONF :

> 2,4 millions d'hectares sur le DFP

> 1,8 million d'hectares dans les zones intermédiaires, entre le parc amazonien de Guyane et le DFP

> 1,4 million d'hectares, correspondant à l'aire d'adhésion dans le parc amazonien

> 352 000 ha sur le littoral atlantique

- Environ 2 millions d'hectares gérés par le parc amazonien de Guyane

• Forêts privées (Centre spatial guyanais) :

0,6 %, soit 48 000 ha

• 100 % d'espèces feuillues, 1 500 essences différentes

• Exploitation : 80 essences de bois, l'angélique, les gonfolos et le grignon franc représentant 80 % du volume récolté.

Paris, le 27 mars 2020

Mesdames, Messieurs,

« Nous sommes en guerre ». Ces paroles prononcées par le Président de la République auront marqué les esprits.

La propagation mondiale du Covid 19 place la France dans une situation inédite. Nous sommes face à un double défi, sanitaire et économique. Nous le savons, la France a les atouts nécessaires pour surmonter ce défi. Elle dispose d'infrastructures de qualité, s'appuie sur une puissance publique d'un grand professionnalisme, et peut compter sur ses forces vives économiques.

Comme le montre cette situation sans précédent, la filière forêt-bois (graine, sylviculture, travaux sylvicoles et forestiers, exploitation et transformation) fait partie intégrante de la chaîne logistique alimentaire et industrielle (emballages, palettes), et est à ce titre un maillon important pour assurer la continuité de la vie économique de notre pays. Elle fournit également des articles indispensables à la santé publique et contribue à la lutte contre la propagation du virus (papiers d'hygiène et spéciaux).

Dans le grand quart Nord Est, les propriétaires font face à une crise sanitaire sans précédent, je veux parler de la crise des scolytes qui sévit, avec un début de printemps malheureusement favorable à son extension ; nous devons redoubler d'ardeur dans la lutte engagée.

Je sais que les entreprises de la filière entendent continuer à participer à l'effort de la Nation tout en étant exemplaires sur les mesures sanitaires de protection des salariés et de lutte contre l'épidémie.

Marchands grainiers et pépiniéristes, propriétaires, communes, entrepreneurs de travaux forestiers et sylvicoles, transporteurs, coopératives, Office National des Forêts, experts, exploitants, scieurs, panneautiers et papetiers, c'est vous, qui par votre travail, quelles que soient vos activités et votre place, contribuez à rendre la société française résiliente face à cette crise, tout en permettant de veiller à la santé de notre forêt et d'assurer son avenir.

C'est pourquoi je tenais à vous adresser ce message d'encouragement et de reconnaissance en mon nom personnel et au nom du Gouvernement de la France.

Soyez assurés, Mesdames, Messieurs, de tout mon soutien et recevez mes plus sincères remerciements.

*Bien cordialement à tous,
Didier Guillaume*

Didier GUILLAUME

Information : Contribution Interprofessionnelle Obligatoire (CVO) 2020

La CVO est régie par les dispositions figurant notamment aux articles L.632-1 à L.632-6, D.632-7 et D.632-8 du Code rural et de la pêche maritime.

Lettre du Président Michel DRUILHE aux opérateurs de la filière forêt-bois.

Chers collègues de la filière Forêt-Bois,

Vous êtes les dirigeants de nos entreprises, au même titre que les responsables de coopératives, les propriétaires forestiers privés et publics, les élus des communes et collectivités, unis tous ensemble au sein de FRANCE BOIS FORêt dans l'action au service de notre filière.

L'Interprofession nationale FRANCE BOIS FORêt a pour mission d'accompagner et de servir collectivement tous les opérateurs de la filière Forêt-Bois de l'amont forestier jusqu'à la seconde transformation du matériau bois y compris les emballages si précieux pour tout ce qu'ils transportent.

Comment cela fonctionne-t-il ?

La CVO collectée vient financer des actions prioritaires en R&D, dans l'innovation, la promotion technique.

En 2020, voici quelques exemples de programmes soutenus :

► **Accompagnement de la marque de référence « BOIS DE FRANCE »**

► **R&D, Recherche et développement**

- Optimisation des clous utilisés pour l'assemblage des palettes bois
- Réalisation de FDES bois français
- Réseau Mixte Technologique pour l'adaptation des forêts au changement climatique
- Développer la récolte mécanisée des peuplements feuillus
- Classement mécanique des sciages de faible épaisseur
- Travaux sur le traitement des bleus et moisissures sur les palettes
- Travaux de normalisation
- Gestion des déchets en fin de vie
- Cartographie numérique du transport de bois

► **Veille économique mutualisée et Observatoire économique**

- Partenariat Public-Privé FBF-CODIFAB-quatre Ministères : statistiques économiques de la filière
- Partenariat FBF-CODIFAB-ADEME : étude prospective du bois dans la construction à horizon 2030 et 2050
- Données conjoncturelles des exploitations forestières et des scieries
- Prix et indices nationaux sciages et bois-énergie

► **Promotion technique**

- Communication sur le parquet
- Caractérisation des bois imprégnés en autoclave
- Prescription du bois français dans la construction-rénovation et l'aménagement
- Palmarès national de la construction bois (qui met en avant l'origine bois français)
- Forum International Bois Construction
- Accompagnement technique des scieurs et industriels de la seconde transformation du bois
- Frenchtimber : promotion des sciages et produits bois français à l'exportation

► **Sensibilisation du grand public à la gestion durable de la forêt**

Nous parraisons chaque soir en « prime time » sur France 2 des programmes courts intitulés :

« *Laisse entrer la nature* », avec des témoignages de personnes qui vivent dans un univers familial ou professionnel dans lequel le matériau bois est primordial. À voir et à revoir...

Consultez notre site franceboisforet.fr, la vitrine de toutes nos actions.

La télédéclaration remporte chaque année un plus grand succès ; vous aussi télédéclarez en toute sécurité, soit à partir du message électronique que vous avez reçu de FRANCE BOIS FORêt exclusivement, soit directement depuis le site cvo.franceboisforet.fr (renseignements au 03 28 38 52 43).

Veuillez croire, chers collègues de notre filière, en mes sentiments les plus dévoués.



Michel DRUILHE
Président

DES SERVICES pour déclarer votre CVO

Selon l'arrêté interministériel du 27.12.2019, publié au Journal Officiel le 31.12.2019, les personnes physiques ou morales des secteurs d'activités concernés par l'accord interprofessionnel ont l'obligation de procéder chaque année à une déclaration.

DATE LIMITE*
31/07/2020



*Sauf pour les CVO collectées pour compte de tiers - propriétaires forestiers - pour lesquelles la date limite est maintenue au 30.04.2020

Télédéclarez votre CVO



Recommandé par
les contributeurs



Munissez-vous de votre n° de contributeur



Réglez par prélèvement SEPA à la suite de votre déclaration
 paiement sécurisé

Pour s'informer



La notice explicative

Toutes les informations essentielles pour vous aider à remplir votre déclaration annuelle et connaître les taux de CVO afférents à vos activités.



Par Internet

franceboisforet.fr

De nombreuses informations juridiques et réponses vous attendent sur la rubrique CVO, lire aussi la foire aux questions (FAQ).



Par téléphone

03 28 38 52 43

(coût d'un appel local)

Un opérateur à Lille vous répondra du lundi au vendredi de 9 h à 18 h.



Les formulaires

Tous les documents déclaratifs sont accessibles et téléchargeables.



FONDATION
FRANCE BOIS FORêt
POUR NOTRE
PATRIMOINE

Sous l'égide de la Fondation de France

Envoyez votre projet
de restauration avant
le 30 octobre 2020

Restaurer notre patrimoine bâti grâce à nos forêts



Les objectifs de la Fondation

- 1 Valoriser la ressource forestière française gérée durablement dans des projets de restauration du patrimoine bâti accessible au public et répondant à des critères architecturaux, sociaux, environnementaux et économiques garantissant leur pérennité patrimoniale et leur qualité d'usage.
- 2 Délivrer une réponse sociétale depuis la récolte de bois en forêt - matière première renouvelable - jusqu'à sa mise en œuvre dans le cadre du patrimoine architectural.
- 3 Communiquer sur la sélection des chantiers à restaurer qui bénéficieront des soutiens financiers de la fondation.

À travers le matériau bois, la fondation recrée un lien direct entre le patrimoine visible par le grand public et les forêts environnantes, grâce au financement de la contribution interprofessionnelle obligatoire (CVO).



Consultez les détails
franceboisforêt.fr